

DÉCÈS DE BELAÏD MOHAND OUSSAÏD

**Le Président Tebboune présente ses condoléances**

P. 24

ALGÉRIE-CHINE

**M. Goudjil s'entretient avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois**

P. 24

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

**Lamamra reçoit l'envoyé spécial de l'UE pour le Sahel**

P. 24

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Proposition de création de quatre agences chargées de l'octroi du foncier destiné à l'investissement

Le Gouvernement a examiné, mardi, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre M. Aïmene Benabderrahmane, un avant-projet de loi proposant la création de quatre agences nationales chargées d'octroi du foncier destiné à l'investissement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette réunion, tenue au Palais du Gouvernement, le ministre des Finances a présenté un avant-projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n° 08-04 du 01/09/2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement, a précisé la même source.

P. 3



EDUCATION

**L'Algérie accorde "une importance primordiale" au développement de l'éducation (Belabed)**

P. 3

ALGÉRIE-TUNISIE

**Poursuite des discussions sur la demande d'augmentation de livraisons de gaz**

P. 24

UNESCO

**La chaire de géologie médicale en Afrique attribuée à l'Algérienne Hassina Mouri**

P. 10

SANTÉ

**OBÉSITÉ**

**Les experts plébiscitent les médicaments**

Pp 12-13

F  T B A L L

CAN-2023 (QUALIFICATIONS/GR.F)

**Les Verts poursuivent leur préparation à Sidi Moussa**

P. 21



MÉDIAS

**L'ANEP annonce le lancement de son nouveau service : la publicité électronique**

P. 16

MÉDICAMENTS D'ONCOLOGIE, HÉMATOLOGIE ET MALADIES RARES

**La liste des attributions définitives de l'appel d'offre sera publiée (ministère)**

P. 2

## SAÏDA

## Démantèlement d'une bande de malfaiteurs



Les éléments de la sûreté de wilaya de Saïda ont réussi à démanteler une bande de malfaiteurs spécialisés dans le vol, constituée de trois membres dont un mineur, a-t-on appris mardi de ce corps de sécurité.

La même source a indiqué que cette opération a été effectuée au début de la semaine lors d'une ronde effectuée par les éléments de la police au quartier "El Mahatta" (La gare) de la ville de Saïda, où leur attention avait été attirée par deux individus en train d'agresser une personne pour lui subtiliser ses biens.

L'un d'eux a été arrêté et l'autre a pris la fuite.

Les personnes arrêtées ont été présentées lundi devant le procureur de la République adjoint près le tribunal de Saïda.

Les deux principaux suspects ont été condamnés à deux ans de prison ferme avec une amende de 200.000 DA et un mis en cause a été remis en liberté.

## TIZI-OUZOU

## Livraison en avril 2023 du projet de pompage des eaux du Sébaou



La livraison du projet de pompage des eaux de l'Oued Sébaou vers le barrage Taksebt à Tizi-Ouzou interviendra en avril 2023, ont indiqué mardi les services de la wilaya. L'avancement des travaux du projet lancé en mars de l'année écoulée, 2021, a atteint les 70% et la réalisation sera livrée entièrement en avril de l'année prochaine, selon les explications fournies par les responsables du projet au wali, Djilali Doumi, qui a effectué une visite d'inspection sur le chantier de ce projet. Sur site, M. Doumi a insisté sur le respect du délai de livraison du projet et la nécessaire coordination de l'ensemble des services.

Une quantité estimée à 40.000 M3/jour d'eau est d'ores et déjà injectée dans le barrage de Taksebt à partir des eaux du Sébaou.

Elle atteindra progressivement, selon les estimations, les 270.000 M3/jour à la livraison en avril 2023.

Confié à l'entreprise publique Cosider, le projet porte sur la déviation d'une partie du flux de l'Oued Sébaou par le creusement de 2 bassins au pied du barrage de Taksebt et la mise en place d'un système de pompage à 2 paliers.

## EL BAYADH

## Saisie de viandes blanches

Les services de sûreté d'El Bayadh ont saisi 19 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation humaine à bord d'un camion en provenance d'une autre wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la sûreté de wilaya.

L'inspection vétérinaire, territorialement compétente, a confirmé que la viande saisie est

impropre à la consommation humaine, et de ce fait a été acheminée vers le centre d'enfouissement technique et détruite.

Des procédures judiciaires ont été engagées contre le contrevenant, âgé de 30 ans, pour le présenter devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on fait savoir.



## BEJAIA

## Un mort et trois blessés dans deux accidents distincts de la circulation



Un mort et trois blessés ont été déplorés, mardi, dans deux accidents distincts de la circulation survenus sur un même tronçon de la RN 26, reliant Bejaïa à Bouira, apprenant de la Protection civile.

Le premier accident a été enregistré non loin de la localité de Takerietz, à mi chemin entre Sidi-Aich et Ifri-Ouzellouguene, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Bejaïa, où un homme de 56 ans, victime d'un dérapage et d'une sortie de route, a péri sur place, a-t-on signalé.

Le second accident a été enregistré à hauteur du lieu-dit Remila, à la sortie Est de Sidi-Aich, théâtre d'une forte collision entre deux véhicules, ayant fait trois blessés graves, transférés d'urgence à l'hôpital de Sidi-Aich, a-t-on ajouté.

## OUARGLA

## Raccordement en cours du pôle urbain d'Ain El-Beida aux réseaux divers



Les opérations de raccordement du nouveau pôle urbain d'Ain El-Beida aux réseaux divers (VRD) pour une enveloppe de plus de 649 millions DA, avancent à un bon rythme, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Plus de 42 km de réseaux d'électrification, 19 km de réseau de gaz naturel, 7,9 km de réseau d'eau potable (AEP) et plus de 4,6 km de réseau d'assainissement ont été réalisés, a-t-on détaillé. Les services de la wilaya ont fait part également de la poursuite des travaux pour le reste à réaliser, soit plus de 2,9 km de réseaux d'AEP et d'assainissement, ainsi que la voirie et l'éclairage public.

Occupant une superficie de 900 hectares sur le territoire de la commune d'Ain El-Beida, le pôle urbain offre une capacité théorique de 22.500 logements pour une population de 112.500 habitants.

Les programmes d'habitat retenus sont 2.000 logements de type public locatifs, 300 logements du programme AADL, 70 logements promotionnels aidés (LPA) et 436 unités dans le cadre des lotissements sociaux, selon la même source.

## MÉDICAMENTS D'ONCOLOGIE, HÉMATOLOGIE ET MALADIES RARES

## La liste des attributions définitives de l'appel d'offre sera publiée (ministère)



Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, que l'exploitation de l'appel d'offre "AONIO 07 2021" relatif aux médicaments englobant l'oncologie, l'hématologie et les maladies rares enregistrés en Algérie a été clôturée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), et que la liste des attributions définitives sera publiée mercredi.

Le ministère de la Santé informe que la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH) a clôturé l'exploitation de l'appel d'offre ANONIO 07 2021 dédié aux médicaments enregistrés en Algérie englobant l'oncologie, l'hématologie et les maladies rares", affirme le communiqué du ministère. Pour ce qui est de "la liste des attributions définitives", elle sera publiée le 01 juin de l'année en cours sur le site de la PCH, ainsi que dans la presse, précise le ministère de la Santé, soulignant que ces attributions se feront conformément à l'appel d'offre lancé par la PCH en septembre 2021.

## M'SILA

## Une enveloppe pour l'entretien des chemins de wilaya

Plusieurs opérations d'entretien de chemins de wilaya et de chemins communaux sont recensées à M'sila, nécessitant la mobilisation d'une enveloppe financière de plus d'un (1) milliard de dinars, puisée des plans sectoriels décentralisés et sur budget de wilaya, a-t-on indiqué mardi à la wilaya, précisant que 136 km de chemin communaux et de chemins de wilaya seront touchés par des opérations d'entretien.

L'objectif de ces opérations est de fluidifier le trafic automobile en procédant à l'élimination des "points noirs", de contribuer au dés enclavement des populations, de réduire le nombre d'accidents et d'accompagner les investissements créés dans ces régions notamment, a-t-on souligné, relevant que le réseau routier de la wilaya de M'sila compte au total 3300 km, dont 900 km de routes nationales.

## CONSTANTINE

## Arrestation d'exploitants de parking non autorisés



Dix individus exploitant des parkings sans autorisation officielle des autorités administratives ont été arrêtés par les policiers en patrouille du 10ème arrondissement urbain relevant de la sûreté de wilaya de Constantine sur leur territoire de compétence, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

Agés entre 23 et 66 ans, les mis en cause ont été transférés au service concerné pour le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, a fait savoir la même source, soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de la sûreté de wilaya pour lutter contre ce phénomène ayant pris de l'ampleur dans la wilaya.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Plusieurs points à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé mardi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi dans le domaine des Finances. La réunion a été également consacrée aux communications relatives aux préparatifs pour la réalisation du 6ème Recensement général de la population et de l'habitat et aux préparatifs de la commémoration du 60ème anniversaire de l'Indépendance, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a présidé, ce Mardi 31 mai 2022, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

**Dans le domaine des Finances :**

Le ministre des Finances a présenté un avant projet de Loi modifiant et complétant l'Ordonnance numéro 08-04 du 01/09/2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement. Cette révision, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le président de la République vise à prendre en charge les insuffisances et les dysfonctionnements constatés jusque-là dans l'octroi et la gestion du foncier économique, mais aussi, à favoriser la transparence et la performance économique à travers l'octroi des concessions du foncier pour la réalisation des projets d'investissement créateurs de richesses et d'emplois.

Cet avant-projet de Loi vise à réviser et à harmoniser les modalités d'octroi des concessions du foncier économique en vue d'instaurer une transparence et une efficacité dans le traitement des dossiers, un suivi et un accompagnement des investisseurs et partant de l'amélioration du climat d'investissement par la mise en confiance de porteurs de projets.

A ce titre, la principale réforme proposée porte sur la création de quatre agences nationales indépendantes, dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, chargées d'exercer pour le compte de l'Etat les missions d'octroi du foncier économique destiné



à l'investissement et du suivi de l'exécution des projets réalisés dans ce cadre. Enfin, ce projet de texte sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres.

**Dans le domaine du recensement général de la population et de l'habitat :**

Le Gouvernement a entendu une communication commune présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, président du Comité national du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et le ministre de la Numérisation et des Statistiques, portant sur l'état d'avancement des préparatifs se rapportant à la réalisation du 6ème RGPH. Etant la seule opération statistique structurante réalisée de manière exhaustive, le RGPH permet d'avoir une riche base de données et une batterie d'indicateurs socioéconomiques permettant d'éclairer la décision publique pour une meilleure prise en charge des besoins croissants de la

population et l'amélioration du service public.

Aussi, il a été fait part de l'achèvement de tous les travaux préparatoires cartographiques ainsi que la solution informatique dédiée à la collecte et la transmission des données en temps réel. Il sera mis à la disposition de l'Office national des Statistiques (ONS) des moyens technologiques modernes à même de faciliter la récolte des informations statistiques inhérentes au RGPH et ce, en vue de faciliter l'exploitation des données tout en réduisant les coûts et les délais de collecte et de traitement.

En ce qui concerne les préparatifs de la commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance : Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre des Moudjahidine et des ayants droit portant sur l'état d'avancement des préparatifs des festivités commémoratives du 60ème anniversaire de l'indépendance, qui débiteront dans la soirée du 04 Juillet 2022 et s'étendront jusqu'au 05 Juillet 2023."

## EDUCATION

## L'Algérie accorde "une importance primordiale" au développement de l'éducation (Belabed)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a déclaré, mardi, que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait "une importance primordiale" au développement de l'éducation dans un monde marqué par de "nombreuses mutations multidimensionnelles".

Dans son allocution lors d'une réunion par visioconférence des pays du Monde arabe et de l'Asie occidentale, en préparation du sommet sur "La transformation de l'éducation" qui sera organisé par l'Unesco, le ministre a mis en avant "les efforts régionaux et internationaux visant à améliorer le niveau de l'éducation à travers le monde", se félicitant du projet de l'Unesco qui, a-t-il dit, vise à "hisser le niveau de l'enseignement et à relever les défis".

Dans ce cadre, M. Belabed a cité quelques actions entreprises par l'Algérie et ses partenaires internationaux pour "améliorer, développer et échanger les expériences et les expertises en matière d'éducation, tout celles de la formation, en coordination avec l'Institut international de l'Unesco, pour prémunir les jeunes contre l'extrémisme et la violence, combattre toutes formes de discrimination raciale, inculquer les valeurs de citoyenneté et prôner la culture de la paix".

Evocant les indicateurs de scolarisation en Algérie qui ont évolué positivement ainsi que l'élaboration d'un plan national de lutte contre la déperdition scolaire, il a mis en avant les efforts déployés en termes de spécialités scientifiques, techniques et technologiques ainsi que l'enseignement des mathématiques et de l'informatique, rappelant l'ouverture d'une Ecole nationale Supérieure de l'Intelligence artificielle et d'une Ecole nationale supérieure des mathématiques. Dans le cadre de la poursuite des réformes, il a été décidé de "promouvoir l'éducation physique au cycle primaire et de créer la filière des arts au cycle secondaire, qui entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire", a-t-il fait savoir. S'agissant de la prise en charge des élèves aux besoins spécifiques, le ministre a fait état de l'approbation de création d'une école nationale supérieure pour la formation d'enseignants pour sourds-muets. Par ailleurs, M. Belabed a exprimé le souhait de voir cette réunion aboutir à "une nouvelle vision de l'éducation dans nos pays et nos régions et contribuer à définir des mécanismes innovants à même de pallier les difficultés, et partant réaliser les objectifs de développement durable".

ALGÉRIE-ITALIE  
M. Arkab reçoit une délégation parlementaire italienne

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, une délégation parlementaire Italienne conduite par le Président de la Commission des affaires étrangères et européennes à la Chambre des députés Italienne, Piero Fassino, en présence de l'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese.

Les entretiens qui ont lieu au siège du ministère, ont porté sur l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Italie et les perspectives de leur renforcement dans les domaines de l'énergie et des mines.

M. Arkab a, à cette occasion, présenté les grands axes du programme de développement du secteur de l'énergie et des mines, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires qui régissent les activités des hydrocarbures et minières qui présentent plusieurs facilitations et avantages aux investisseurs.

Le ministre a également mis l'accent sur les opportunités offertes dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'exploitation de l'hydrogène vert.

## Proposition de création de quatre agences chargées d'octroi du foncier destiné à l'investissement

Le Gouvernement a examiné, mardi, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre M. Aïmene Benabderrahmane, un avant projet de loi proposant la création de quatre agences nationales chargées d'octroi du foncier destiné à l'investissement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, tenue au Palais du Gouvernement, le ministre des Finances a présenté un avant projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n 08-

04 du 01/09/2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement, a précisé la même source. Cette révision, qui s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République vise à prendre en charge les insuffisances et les dysfonctionnements constatés jusque-là dans l'octroi et la gestion du foncier économique, mais aussi, à favoriser la transparence et la performance économique à travers l'octroi des concessions du foncier pour la réalisation des projets d'investissement créateurs de richesses et d'emplois", explique le document. "Cet avant-projet de Loi vise à réviser et à harmoniser les modalités d'octroi des concessions du foncier économique en vue d'instaurer une transparence et une efficacité dans le traitement des dossiers, un suivi et un accompagnement des investisseurs et partant de l'amélioration du climat d'investissement par la mise en confiance

de porteurs de projets", souligne-t-on. A ce titre, souligne le texte, "la principale réforme proposée porte sur la création de quatre agences nationales indépendantes, dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, chargées d'exercer pour le compte de l'Etat les missions d'octroi du foncier économique destiné à l'investissement et du suivi de l'exécution des projets réalisés dans ce cadre".

Ce projet de texte sera examiné lors d'un prochain Conseil des Ministres, conclut le communiqué.

## ALGÉRIE-AFRIPOL

## Lamamra reçoit le Directeur exécutif d'AFRIPOL

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu mardi à Alger, le Directeur exécutif d'AFRIPOL, Dr Tarek Sharif, venu lui rendre une visite d'adieu à l'occasion de sa fin de mission", indique un communiqué du ministère. "A cette occasion, Dr. Sharif, un haut fonctionnaire de l'Union Africaine de nationalité libyenne, a informé M. le Ministre des progrès réalisés dans le cadre de l'opérationnalisation pleine et effective d'AFRIPOL en tant qu'institution de coopération policière africaine dont le rôle est primordial dans la lutte contre le

crime transnational et le terrorisme", précise le communiqué. De son côté, M. Lamamra "a tenu à rendre un hommage mérité au Dr Tarek Sharif pour ses efforts consentis durant les cinq années de son service à Alger à la tête de cette importante institution panafricaine, ainsi que pour son excellente coopération avec les autorités du pays hôte", ajoute la même source. "Le Ministre a, également, réitéré le soutien de l'Algérie au mandat et aux activités d'AFRIPOL ainsi qu'à tous les cadres de l'action africaine commune dans tous les domaines", conclut le ministère.



## COMMERCE

## Région Centre: le montant des exportations "appelé à progresser d'ici la fin de l'année"

Le montant des exportations hors hydrocarbures pour la région centre du pays (Blida, Médéa, Tizi Ouzou, Djelfa, Ain Defla et Bouira) devrait progresser, au cours de cette année et dépasser largement le chiffre de 1,9 million de dollars d'exportation réalisé en 2021, a déclaré, mardi à Médéa, la directrice régionale du Commerce et de la Promotion des exportations, Samia Ababsa. "Les nouvelles orientations en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures sont en mesure de stimuler les opérations d'exportations et atteindre le seuil de sept millions de dollars, d'ici la fin de l'exercice 2022", pour les six wilaya, a indiqué cette responsable en marge d'une journée d'information sur la promotion des exportations hors hydrocarbures, organisée conjointement avec la direction régionale centre des douanes. Un objectif jugé "réalisable", selon Samia Ababsa, eu égard aux performances, à la fois, "encourageantes et prometteuses" enregistrées par les opérateurs économiques du centre du pays, durant le 1er trimestre 2022, avec un chiffre d'affaires de 1,7 million de dollars d'exportation on, a-t-elle expliqué.

Un total de trente-quatre opérations d'exportation ont été réalisées par les opérateurs économiques des wilayas du centre du pays, durant l'année 2021, a-t-elle rappelé, ajoutant que le volume global de ces exportations a dépassé un million de tonnes de produits divers.

Les exportations qui ont ciblé plusieurs marchés européens, arabes et asiatiques, ont concerné des produits alimentaires, des fruits et légumes, des boissons, de l'huile d'olive, des matériaux de construction, des produits pharmaceutiques et des cosmétiques, selon cette responsable. L'assouplissement des procédures douanières au profit des opérateurs économiques est appelé à booster davantage les opérations d'exportation et permettra de "s'éloigner graduellement" de la rente pétrolière, a fait savoir, pour sa part, le directeur régional centre des douanes, Salah Chaib. Il a assuré que la reconstruction du système douanier, opérée en 2021, visant à apporter une grande contribution dans l'exécution du plan économique du gouvernement, s'est traduit par un meilleur accompagnement des opérateurs économiques et devrait contribuer à développer encore plus l'activité économique nationale, a-t-il noté.

## DÉCÈS DE BELAÏD MOHAND OUSSAÏD Condolances du ministre de la Communication

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a exprimé ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, décédé mardi à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie. En cette douloureuse épreuve, le ministre a adressé ses condoléances les plus attristées et exprimé ses profonds sentiments de compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. Le défunt qui a débuté son parcours en tant que journaliste à la Télévision algérienne, a occupé plusieurs postes de responsabilité tout au long de sa carrière professionnelle.

Directeur général respectivement du quotidien Echaab et de l'agence Algérie Presse Service, le défunt s'est vu également confier le poste de directeur du Centre algérien de l'information et de la culture à Beyrouth (Liban) avant d'être désigné ambassadeur d'Algérie à Bahreïn.

Il a occupé aussi les postes de porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères et de représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), puis ministre de la Communication. Fin décembre 2019, le défunt a été désigné ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la présidence de la République. Par ailleurs, le défunt a présidé, pendant plusieurs années, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ).

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## Appel à élargir les prérogatives de l'élu local et à décentraliser la gestion

Les participants à une journée parlementaire sur "Le code communal et de wilaya: réalité de la gestion et ambitions de la relance économique" ont appelé, mardi à Alger, à élargir les prérogatives de l'élu local et à décentraliser la gestion, en accélérant la promulgation de la nouvelle loi des collectivités locales.

Dans leurs recommandations sanctionnant les travaux de cette Journée parlementaire organisée par le Groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN), les participants ont mis l'accent sur "la nécessité d'élargir les prérogatives de l'élu local et de décentraliser la gestion, tout en accélérant la promulgation de nouveaux codes communal et de wilaya pour optimiser la performance des structures publiques, améliorer leur rentabilité, moderniser les collectivités locales et renforcer les capacités des élus". Les participants ont insisté sur l'impératif d'alléger le contrôle administratif sur les collectivités locales, d'assurer un climat favorable à l'élu et de lui permettre de prendre la décision exécutive, en prévoyant des mécanismes de protection. Ils ont appelé également à la dépenalisation des actes de gestion et à faire en sorte que la décision de suspension conservatoire suite à une



poursuite judiciaire soit émise exclusivement par l'autorité centrale et puisse faire l'objet de recours devant la justice administrative.

L'accent a également été mis sur la nécessité d'adapter les textes de loi aux mutations socioéconomiques, d'associer les questions de développement local à la diversité des richesses, aux spécificités et capacités de chaque commune et de chaque région, et de renforcer les prérogatives des élus en matière de fiscalité locale. Les participants

ont insisté dans leurs recommandations sur "l'amélioration des modalités de gestion du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une distribution équitable de ses ressources, ainsi que l'importance d'élaborer un cadre juridique aux communes pour qu'elles puissent s'engager dans l'investissement, contracter des crédits et établir des partenariats économiques".

Ils ont également mis l'accent sur "la formation continue des élus et des fonctionnaires

des mairies à travers la mise en place d'un programme de formation visant l'amélioration du service public et de la gouvernance". Intervenant à l'occasion, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou El Fadhl Baadji a mis en avant "la volonté de l'Etat à réaliser un décollage économique dans une Algérie nouvelle qui compte sur ses propres capacités".

Une Algérie ouverte à la coopération avec tous les partenaires dans le cadre gagnant-gagnant et soucieuse d'assumer son rôle en matière de rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région".

Le SG du FLN a recommandé, dans ce sillage, "la révision du code communal et de wilaya de manière à élargir les prérogatives de l'élu local dans le cadre de la consécration de la décentralisation et l'activation de l'esprit d'initiative conformément aux démarches entreprises pour jeter les fondements d'une Algérie nouvelle".

## AGRICULTURE

## Interdiction de clôturer les exploitations agricoles par des procédés non conformes

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a indiqué, mardi dans un communiqué, qu'il est "strictement interdit de clôturer les exploitations agricoles par des procédés non conformes aux normes prévues par la loi, et ce, pour assurer leur protection contre toutes formes de risques et de menaces, notamment les feux de cultures.

"Dans le cadre du renforcement des procédures de contrôle et de suivi des exploitations agricoles, et conformément à l'article n 71- de la loi n 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, le ministère de l'Agriculture et du développement rural informe l'ensemble des investisseurs agricoles qu'il est strictement interdit de clôturer leurs exploitations par des procédés non

conformes aux normes prévues par la loi, en plaçant des barrières non transparentes (films en plastique, murs et clôtures de tout type)", est-il précisé dans le communiqué. Selon le ministère, la présente mesure s'inscrit "dans le cadre de la protection des exploitations agricoles contre toutes formes de risques et de menaces, notamment en ce qui concerne les feux de cultures".

Il s'agit, également, de faciliter le processus de surveillance, de suivi et d'intervention en cas de besoin et d'urgence, par les agents de contrôle technique afin de leur permettre de contrôler régulièrement les cultures agricoles, ajoute le document. "Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la protection du foncier agricole", a-t-on encore souligné de même source.

## ENERGIE

## Rachedi Menadi installé à la tête de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires

M. Rachedi Menadi a été installé, mercredi, dans ses fonctions de président de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, autorité indépendante placée auprès du Premier ministre.

La cérémonie d'installation, tenue au siège du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), a été présidée par le ministre des Energies et des Mines, Mohamed Arkab, en présence des représentants du Premier ministre et des ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Industrie, outre le Commissaire à l'énergie Atomique, Abdelhamid Mellah et des cadres relevant du ministère de l'Énergie et du COMENA. M. Menadi a été nommé le 7 avril 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la tête de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires.

Créée en vertu de la loi 19-05 du 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires, l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires est l'instrument de l'Etat pour effectuer toutes les activités nucléaires impliquant l'utilisation de sources radioactives de façon à permettre de réaliser les bénéfices escomptés, tout en éliminant ou en minimisant les risques radioactifs.

Parmi les missions confiées à cette autorité figurent la protection des biens, des personnes et de l'environnement contre les risques radioactifs et nucléaires, la mise en conformité des activités nucléaires et radiologiques avec les dispositions de la loi 19-05 (contrôle, inspection et autorisations) et le

suivi de la mise en œuvre des engagements de l'Algérie découlant des accords et traités qu'elle a signés, outre l'appui de toutes les opérations liées aux activités nucléaires et radiologiques par les autorités publiques.

Elle est également chargée d'élaborer les textes législatifs et réglementaires relatifs aux activités nucléaires et aux orientations concernant les bonnes pratiques permettant de garantir la sûreté et la sécurité nucléaires et la protection contre les radiations, en sus de veiller à leur mise en œuvre.

L'Autorité procède également à la délivrance d'autorisations, à la surveillance des structures nucléaires et des activités utilisant des sources de radiations nocives, outre l'adoption des programmes de formation et la gestion des plans d'urgences et de coopération avec les organisations internationales et régionales dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation, M. Arkab a mis en avant le rôle important de l'Autorité qui compte parmi les institutions "importantes", de par les responsabilités et missions qui lui sont confiées, saluant les efforts consentis sanctionnés par la promulgation de la 19-05 régissant les activités liées à la recherche à la production et à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Il a valorisé, dans ce sens, les efforts du COMENA et ses cadres et leur contribution efficace à l'élaboration de la loi sur les activités nucléaires, ainsi qu'à l'élaboration et à l'enrichissement de ses textes d'application.

Le ministre a affirmé que le COMENA continuera à fournir l'aide nécessaire à M.

Menadi dans l'accomplissement de ses nouvelles missions, en continuant à exercer les prérogatives et pouvoirs de contrôle réglementaire sur les activités nucléaires, en attendant l'installation effective des structures de l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaires. Pour sa part, M. Menadi a réaffirmé sa détermination à ne ménager aucun effort pour réaliser les objectifs tracés, se disant "conscient de la grande mission dont il est investi". Il a exprimé sa disposition à veiller à l'utilisation optimale de cette énergie nucléaire qui se veut une opportunité "importante" profitable à plusieurs domaines et usages pacifiques.

Le Commissaire à l'énergie atomique a rappelé, à son tour, que son instance a contribué au renforcement du cadre législatif et réglementaire de la loi 19-05 relative aux activités nucléaires, en ce sens qu'elle assurait les missions de contrôle et d'inspection jusqu'à l'installation de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires. Le COMENA continuera à apporter aide et assistance à ladite Autorité pour assumer ses prérogatives et toutes les missions qui lui sont confiées.

M. Rachedi a occupé plusieurs postes de responsabilité, ingénieur d'Etat au centre de recherche nucléaire à Birine, vice-directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie et des Mines, puis président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), avant d'être nommé à la tête de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires.

## CHLEF Réouverture du musée national public Abdelmadjid Meziane

Le musée national public "Abdelmadjid Meziane" de Chlef a rouvert ses portes au public, jeudi dernier, après une période de fermeture due à des travaux de réaménagement des salles d'exposition des pièces archéologiques, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement culturel.

L'établissement a rouvert ses portes, suite à des travaux de réaménagement des salles d'exposition des pièces archéologiques, en vue de permettre au public de s'informer sur les différentes civilisations qui se sont succédées dans la région, ainsi que sur les antiquités et pièces de monnaies dont il dispose, a indiqué à l'APS le directeur local de la culture et des arts, Djamel Hasnaoui.

Ce responsable a souligné que le secteur vise à ancrer la culture muséale au sein de la société et attirer le plus grand nombre de visiteurs possible, indiquant que le musée national public "Abdelmadjid Meziane" ouvre quotidiennement ses portes au public de 9h à 16h pour des visites gratuites.

De nombreux employés sont mobilisés au niveau de cet établissement pour orienter les visiteurs et leur fournir toutes les explications relatives à chaque période de l'histoire ou pièce



archéologique exposée, a-t-il ajouté. A noter que les salles d'exposition de cet établissement ont bénéficié, dernièrement, d'une opération de réaménagement en vue de leur mise à niveau avec les normes internationales en vigueur en la matière, visant notamment à simplifier les parcours d'exposition pour les visiteurs et la préservation des pièces. La responsable du département de recherche au niveau du musée, Kheira

Heddar, a fait part, à ce titre, de l'enrichissement des parcours d'exposition permettant aux visiteurs de voyager de la préhistoire, à l'époque romaine, à la civilisation islamique et à l'ère contemporaine, par l'introduction de nouveaux thèmes relatifs à l'ethnographie, aux traditions populaires, les matériaux de construction et le matériel agricole, ainsi que de pièces découvertes sur le site romain de "Sekassik",

découvert en 2018. La responsable qui s'est félicitée de l'affluence "considérable" des visiteurs au musée "Abdelmadjid Meziane", a invité tous les citoyens à y venir découvrir l'histoire de la région de Chlef. Sur place, de nombreux visiteurs de ce musée ont relevé, dans une déclaration à l'APS, le "rôle de ce type d'établissements dans la préservation et promotion de l'histoire de la région, ainsi que pour l'ancrage de la culture et muséale chez les nouvelles générations", ont-ils souligné, saluant les efforts de l'Etat dans ce domaine.

Outre le musée national public "Abdelmadjid Meziane", la wilaya compte deux autres institutions similaires, le musée "Dar El-Baroud" de Chlef et le musée du Ténès, dont la fréquentation est modeste et se limite aux groupes d'élèves et d'étudiants des établissements scolaires et de l'université.

## TÉBESSA Des terrains au profit d'investisseurs en aquaculture

Six (6) investisseurs dans le domaine de l'aquaculture ont bénéficié de décisions d'attribution de lots de terrain à Tébéssa pour la création de bassins destinés à l'élevage de poisson au sud de la wilaya, a révélé mardi le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de Guelma qui veille à la gestion de cette filière dans les wilayas de Tébéssa, Khenchela, Oum El Bouaghi et Souk Ahras.

En marge d'un atelier sur l'élevage de poisson intégré à l'agriculture, abrité par l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle "Mostapha Benboulaïd" de la commune de Boulhaff Dir, Faouzi Hebita a précisé à l'APS que la filière de l'aquaculture, notamment le tilapia, connaît un grand engouement dans la wilaya de Tébéssa du point de vue de la formation ou de l'investissement.

M. Hebita a indiqué que les autorités locales ont réservé une surface avoisinant les 15 hectares (ha) dans la commune Negrine (à l'extrême sud de la wilaya) pour la création d'une zone d'activités réservée à l'aquaculture au profit de six (6) investisseurs ayant bénéficié de financement via l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour la création de bassins réservés à l'élevage du tilapia. Il a également ajouté que la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Guelma s'attèle actuellement à accompagner ces investisseurs pour la concrétisation de leurs projets sur le terrain. Il a fait part, en outre, d'une proposition portant création d'une deuxième zone d'activités à Tébéssa sur une surface avoisinant les 30 ha, compte tenu de l'importance de la demande sur la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, précisant qu'un accord préliminaire a été formulé par les autorités locales, en attendant de déterminer le lieu devant abriter ce projet conformément aux conditions requises.

Selon M. Hebita, la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Guelma veille à la formation des personnes intéressées par ce créneau, à travers l'organisation d'ateliers techniques, de journées d'études, de séminaires scientifiques et de sorties sur le terrain pour faire connaître le processus technique à suivre afin de contribuer à la création de postes d'emploi et réaliser l'autosuffisance en matière de poisson, notamment le tilapia.

L'atelier sur l'élevage de poisson intégré à l'agriculture a été marqué par la présention de conférences sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture, les méthodes adoptées pour la création de bassins, les engrais et les fourrages utilisés ainsi que les méthodes à suivre pour l'obtention de crédit, et les voies de commercialisation de cette production.

Des attestations de formation ont été attribuées à 45 bénéficiaires de cette session de formation qui s'est déroulée sur trois jours, tandis que les participants ayant contribué à l'organisation de cet événement ont été honorés.

## ALGER Etusa lance un programme spécial pour la saison estivale

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) lancera mercredi un programme spécial pour la saison estivale, a indiqué l'entreprise mardi dans un communiqué.

Ainsi, six bus seront dédiés aux navettes "Nozha" reliant la gare routière Caroubler vers le parc d'attraction de Ben Aknoun, le Jardin d'essai d'El Hamma et le Monument des Martyres, précise la même source.

En outre, l'Etusa a programmé, dans le cadre du Plan bleu, des dessertes vers les plages depuis les zones urbaines, y compris les nouvelles citées AADL, à travers cinq lignes régulières : la place du 1er mai vers plage Ain Benian/Staouali, station 2 mai (Tafoura) vers plage Rais Hamidou, station place des Martyres vers plage Staouali, station Chevalley vers plage Ain Benian/cité Belle Vue, et enfin cité Chaïbia vers plage Ain Benian.

L'entreprise prévoit également l'exploitation de 10 lignes spéciales, dont la tranche horaire sera de 08h00 à 20h00.

Il s'agit des lignes reliant cité Houche El Gazouz à la plage Kheloufi (Zeralda), cité chaïbia (Bir Touta) à la plage Kheloufi (Zeralda), cité Mohamed Maouch (Ouled Fay et) à la plage Ain Benian, cité Abiziol 2 (Douera) à la plage Kheloufi (Zeralda), cité Sidi M'hamed à la plage Kheloufi (Zeralda), cité Ain El Malha (Ain Naadja) à la plage Kheloufi (Zeralda), cité 1er novembre (Rahmania) à la plage plage Kheloufi (Zeralda) par les cités Q22 et Q23 Sidi Benour et cité 1500 et Q25 (Zaatria), ainsi que la ligne reliant la station d'El Harrach à la plage Ain Taya, la station Chevalley à la plage Sidi Fredj et enfin El Kerrouch à la Reghaïa plage par Reghaïa. Concernant les lignes de transport régulier, le service du jour s'étalera de 06h15 à 19h00 avec une couverture de 122 lignes avec 285 bus, alors que le service de nuit est prévu de 19h00 à 00h50 avec une couverture de 21 lignes et 21 bus, selon le communiqué.

APS

## LAGHOUAT Une annexe de tribunal à Ksar El-Hirane

Une annexe de tribunal à Ksar El-Hirane, inaugurée mardi par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tebbi, est venue renforcer les structures judiciaires de la wilaya de Laghouat. Relevant territorialement et administrativement du tribunal de Laghouat et appelée à améliorer le service public et rapprocher les prestations du citoyen, la nouvelle annexe couvre une superficie de 8,500 m2, dont 5,800 m2 bâtis et comprenant notamment trois (3) salles d'audiences et autant de salles de délibérations, un guichet unique, une salle dédiée aux

avocats, une salle informatique et une autre d'archives, selon sa fiche technique. S'exprimant lors de l'inauguration de cette structure, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, a affirmé qu'elle sera prochainement élevée au rang de tribunal à part entière et couvrira territorialement les communes de Ksar El-Hirane, Bennacer Benchohra, Hassi-Delaâ et Hassi-R'mel.

M. Tebbi a inspecté, par ailleurs, l'établissement pénitentiaire de la commune de Bennacer Benchohra,

avant de s'enquérir des activités de la Cour de justice de Laghouat. Il a affirmé, à cette occasion, que son département attachait un grand intérêt à l'amélioration et à la modernisation des programmes de formation des magistrats afin de promouvoir l'action judiciaire, conformément aux objectifs tracés et visant à répondre aux attentes du citoyen.

"Une justice moderne et intègre produit une société vivant en cohésion, dans la quiétude et la confiance envers la patrie et ses institutions", a souligné le ministre à cet égard.

## DJANET Une délégation parlementaire s'enquiert de la situation du tourisme

Une délégation parlementaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) a achevé mardi une visite de terrain dans la wilaya de Djinet pour s'enquérir de la situation des secteurs du tourisme et de la culture. Les membres de la commission du tourisme et de la culture à l'APN se sont intéressés de près à la situation des secteurs du tourisme et de la culture et ont émis des observations qui seront soulevées aux instances concernées, a

affirmé le chef de la délégation parlementaire, Taoufik Kabout.

Ces observations concernent notamment l'absence de coordination entre les agences de tourisme, la nécessité d'encourager l'investissement dans le tourisme, la création de villages touristiques et l'accompagnement du travail des agences de voyage, a-t-il précisé. M. Kabout a également évoqué, parmi les recommandations soulevées, la

facilitation de la délivrance des visas pour les touristes encadrés par les agences de tourisme, le renforcement des personnels de gardiennage du parc national culturel du Tassili n'Ajjer, ainsi que la disponibilité de la couverture de la téléphonie mobile dans les zones touristiques.

"Le tourisme est un puissant levier de développement de l'économie nationale, hors hydrocarbures, a affirmé le parlementaire,

soulignant que pour cela, la commission de la Culture et du Tourisme de l'APN poursuivra son action en vue de cerner et soulever les différentes préoccupations de la région dans ce domaine en vue de le développer.

La visite de la délégation parlementaire, qui s'est étalée sur plusieurs jours, a ciblé divers sites touristiques dans la région, selon un programme arrêté par la Direction locale du secteur du Tourisme.

## BEJAIA Liste préliminaire d'attribution de 1.100 logements sociaux

Une liste préliminaire nominative de 1.100 attributaires de logements sociaux a été affichée mardi, à Bejaïa, par la daïra, a-t-on constaté.

Au niveau d'un site d'affichage, une centaine de personnes qui n'ont pas retrouvé leur noms portés sur ces listes, se sont constituées en groupe pour aller faire entendre leurs réclamations devant le siège de la Daïra.

Cette liste n'est, en effet, qu'une première d'un lot global de bénéficiaires,

estimé à plus de 4.000 personnes, a affirmé le chef de daïra, Ourab Mohamed Said.

"1.100 logements ont été attribués aujourd'hui, les autres suivront progressivement les semaines à venir", a affirmé le responsable qui a précisé que "tous les attributaires seront logés ou relogés dans le nouveau pôle urbain d'Ighzer Ouzarif à Oued-Ghir à 10 km à l'ouest de Bejaïa.

Ce site urbain a été conçu pour

accueillir près de 17.000 habitations (toutes formules de logements confondues) soit près de 80.000 personnes.

Son chantier est actuellement au stade des finitions et de réalisations des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), selon la même source.

A noter qu'un bureau de secours a été ouvert à hauteur du stade de l'Office du Parc Omnisports de la wilaya (OPOW) pour accueillir les réclamations, a-t-on indiqué.

## ENTREPRENEURIAT Lancement du premier réseau national dédié à la promotion de l'entrepreneuriat féminin

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a lancé, mardi à Alger, le premier réseau national de la femme chef d'entreprise ayant pour objectif la promotion de l'entrepreneuriat féminin selon une optique économique globale.

Appelé "El Moukawila", ce réseau a été lancé lors des travaux d'un atelier organisé par l'ANADE au siège de la direction nationale. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat. Le nouveau réseau vise à "créer des liens entre les femmes chefs d'entreprises leur apportant assistance pour se démarquer et développer leurs entreprises à travers l'échange d'expériences et d'expertises".

"Le réseau est à même d'encourager les entreprises féminines, leur assurant accompagnement et financement", a affirmé le chargé de la gestion de l'ANADE, Mohamed Cherif Bouziane dans une allocution à l'occasion. Ce mécanisme permettra aux femmes de "jouer pleinement leur rôle" en termes de développement économique, a ajouté M. Bouziane.

Il s'agit de "consacrer l'égalité des chances entre les entrepreneurs des deux sexes permettant l'émergence de nouvelles expériences professionnelles", a expliqué le chargé de gestion de l'ANADE, ajoutant que "le réseau se veut un espace d'échange d'expériences et un moyen pour faciliter l'accès aux marchés. Il permettra aux femmes de bénéficier du programme international de l'Agence qui a pour objectif de promouvoir les produits locaux à l'international".

S'exprimant à l'occasion, la chargée d'études au niveau de l'ANADE, Yasmine Benamara a fait savoir que le nouveau réseau s'attèlera à organiser des rencontres et des réunions sur l'entrepreneuriat féminin, en présentiel ou en visio-conférence pour "faire connaître l'entrepreneuriat féminin dans tous les domaines et donner des orientations et des conseils en la matière". Ce réseau féminin repose sur quatre éléments clés : le réseautage, les opportunités, la participation et les acquis, a affirmé Mme Benamara, insistant sur le critère de "la performance économique" pour la sélection de ses membres.

En marge de cet atelier, une convention de partenariat a été signée entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Association des femmes algériennes chefs d'entreprises (SEVE), en présence de Chahrazed Saadi, membre du Bureau exécutif de l'association, qui a précisé que cette convention "permettra à l'association de mettre son expertise au service des femmes entrepreneurs, notamment en matière de formation et d'accompagnement, et de contribuer à les faire connaître au niveau international en mettant à profit sa qualité de membre dans plusieurs organisations régionales et internationales". Mme Saadi a, par ailleurs, estimé que ce nouveau réseau de la femme entrepreneure "permettra aux entreprises dirigées par des femmes d'étendre leur activité économique, d'accroître leur chiffre d'affaires et de mettre en avant la place de l'entrepreneuriat au service de l'économie nationale".

## ALGÉRIE-ITALIE

### Micro-entreprises : M. Diafat examine avec une délégation parlementaire italienne les opportunités de partenariat

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat a reçu, mardi à Alger, une délégation parlementaire italienne, conduite par Piero Fassino, Président de la Commission des affaires étrangères et européennes à la Chambre des députés italienne, avec lequel il a examiné les opportunités

## AGRICULTURE

### L'Algérie dispose d'énormes potentialités pour équilibrer sa balance céréalière (experts)

L'Algérie dispose d'"énormes potentialités" pour accroître davantage sa production en orge et en blé dur et dégager même des excédents à l'exportation lui permettant d'équilibrer sa balance céréalière, ont affirmé mardi à Alger des experts du secteur agricole.

"Même si elle dépend des conditions climatiques, la production du blé dur et d'orge pourrait augmenter d'une manière conséquente, ce qui permettrait au pays de dégager des excédents pour les échanger contre le blé tendre et équilibrer, ainsi, sa balance céréalière", ont-ils affirmé lors des journées d'études sur la sécurité alimentaire, organisées par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

"Bien entendu, la priorité, pour le moment, c'est d'atteindre une autosuffisance totale en blé dur et en orge, et d'augmenter la production actuelle de blé tendre. Mais par la suite, nous devons développer encore nos capacités pour produire un surplus en orge et en blé dur pour l'exportation", a indiqué le secrétaire général, chargé de l'intérim du DG de l'Office algérien interprofessionnel de céréales (OAI), Na cerdine Messaoudi. Rappelant que la production céréalière est "forte-



ment" dépendante de la pluviométrie, M. Messaoudi a souligné que la réalisation de cet objectif "nécessite une volonté de la part des agriculteurs et un appui soutenu des pouvoirs publics", notamment en ce qui concerne les appuis technologiques et l'irrigation d'appoint.

A cet effet, il a expliqué que la superficie consacrée à la céréaliculture s'élève à 1,2 millions d'hectares avec une pluviomé-

trie avoisinant les 400 mm par an, mais cette quantité d'eau "n'est pas répartie de façon équilibrée à travers le territoire national d'où le recours systématique à l'irrigation d'appoint dans les régions qui souffrent de stress hydrique", ajoute-t-il.

Par ailleurs, d'autres intervenants ont insisté sur la nécessité de changer les habitudes alimentaires des consommateurs, en les sensibilisant à l'impératif

de manger sain, notamment la réduction de leur consommation du pain blanc (blé tendre) et en sucre. A ce sujet, la chargée du programme de la sécurité sanitaire des aliments auprès du ministère de la Santé, Malika Djoudad, a alerté sur les conséquences de la mauvaise hygiène alimentaire en Algérie. Outre l'impact financier sur le budget de l'Etat, la consommation du sucre et de la farine blanche sont à l'origine des maladies non transmissibles (MNT), notamment le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires et les cancers, a-t-elle insisté, précisant que les MNT sont responsables de 57% des décès en Algérie, dont 66% sont âgés entre 30 ans et 69ans. Pour endiguer ce problème de santé publique, la responsable a insisté sur l'impératif de renforcer le dispositif d'évaluation des risques liés à la mauvaise alimentation, ainsi que le renforcement des services d'inspection et de contrôle.

## ACQUISITION DE MATÉRIEL AGRICOLE RÉNOVÉ

### Les investisseurs invités à déposer leurs dossiers auprès du ministère de l'Industrie

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a invité, mardi, dans un communiqué, les investisseurs agricoles désirant acquérir du matériel agricole rénové de se rapprocher des services du ministère de l'industrie afin de déposer leurs dossiers. "Afin d'assurer la disponibilité d'équipements adéquats répondant aux exigences en matière de mise en valeur des terres, notamment les grandes superficies dans les wilayas du sud destinées aux cultures stratégiques, et dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle procédure d'acquisition de matériel agricole rénové, le ministère de l'Agriculture et du développement rural informe l'ensemble des investisseurs agricoles désirant acquérir ce type de matériel, de se rapprocher des services du ministère

de l'Industrie afin de déposer les dossiers liés aux opérations d'acquisition desdits équipements", a précisé la même source. Cette procédure intervient conformément au décret exécutif n° 21-200 du 11 mai 2021, qui modifie et complète le décret exécutif n° 20-312 du 15 novembre 2020, portant les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes de production rénovées, ajoute le document. Le ministère de l'Agriculture a rappelé, par ailleurs, "qu'il s'agit d'équipements qui ne sont pas produits au niveau national". Cette démarche s'inscrit conformément aux objectifs de développement des filières agricoles présentant un intérêt majeur pour le pays", a-t-on souligné de même source.

## ÉNERGIE

### Programme de maîtrise de l'énergie pour la stabilité de la demande interne (rencontre)

Le programme national de maîtrise de l'énergie contribuera à préserver la stabilité de la croissance de la demande interne sur cette ressource, ont estimé mardi à Sétif les participants à une journée d'étude régionale sur la présentation du programme. Le programme national pour la maîtrise de l'énergie "figure parmi les mécanismes mis en place par les hautes instances du pays et le ministère de tutelle visant la réduction de la consommation de l'énergie et la stabilisation de la croissance de la demande interne sur l'énergie", a indiqué la secrétaire générale de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Nadia Djelouah. Ce programme cible les secteurs les plus consommateurs d'énergie à l'échelle nationale, à savoir le secteur de l'habitat et de l'urbanisme considéré comme le plus consommateur d'énergie avec un taux de 46% de la consommation nationale, suivi du secteur des transports (30%) et de l'industrie avec un taux de consommation estimé à 23%. "La transition énergétique constitue un choix stratégique et une solution durable à la situation énergétique du pays", a indiqué la même responsable, précisant que la "consommation nationale en énergie connaît une augmentation croissante ces dernières années en raison de l'augmen-

tation démographique et de la cadence de construction des logements et infrastructures, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des citoyens". Mme Djelouah a ajouté que "les hautes instances du pays ont adopté la transition énergétique comme choix stratégique pour faire face à cette augmentation croissante s'agissant de la consommation de l'énergie à travers, premièrement la création d'un ministère dédié à la transition énergétique et les énergies renouvelables chargé de l'élaboration d'une politique nationale pour la transition énergétique". Cette politique se base sur trois axes principaux, à savoir le programme national d'efficacité énergétique, le programme national des énergies renouvelables, en plus de déterminer un modèle durable de consommation et de production d'énergie, a détaillé la même responsable. Cette première journée d'étude pour faire connaître le programme national de maîtrise de l'énergie et qui sera suivie par des rencontres similaires dans le centre, l'ouest et dans le sud du pays, a été marquée par la présentation de plusieurs communications par des ingénieurs de l'APRUE. A cette occasion, Mourad Ouazène, chargé de l'efficacité énergétique dans le domaine du transport auprès de cette agence, a évoqué le programme promotionnel pour le

gaz de pétrole liquéfié (GPL), mettant en avant les répercussions économiques, sociales et environnementales du projet, ajoutant que la concrétisation de ce projet "contribue à la réduction de la facture d'importation d'énergie, en plus de la protection de l'environnement". Des interventions sur les programmes promotionnels du chauffage solaire et l'éclairage public efficient, le confort thermique dans les édifices, en plus de la présentation de programmes d'étude de faisabilité et d'investissement pour intégrer des équipements performants dans l'industrie, ont été présentées à cette occasion. Ont pris part aux travaux de cette rencontre, organisée à l'initiative de l'APRUE, des représentants des Directions de l'énergie, de l'habitat, de l'urbanisme, l'architecture et de la construction, des équipements publics en plus d'architectes et de représentants de la faculté d'architecture de Sétif, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Batna, M'sila et Mila. La rencontre vise à présenter le programme national de maîtrise de l'énergie et à mettre la lumière sur l'impact positif de ce programme sur tous les plans, sur les mécanismes d'appui mis en place par l'Etat dans ce domaine, en plus de la sensibilisation des opérateurs économiques à participer à sa concrétisation, selon les organisateurs.

d'aide de l'Etat et leurs homologues italiennes ont été également évoqués. A ce propos, les deux parties ont plaidé pour "la nécessité d'adopter une approche pragmatique permettant de mettre en œuvre les différents axes de coopération convenus dans le memorandum de coopération", conclut le communiqué.

## PÉTROLE

## Le prix du baril de Brent clôture à 122,84 dollars

Les cours du pétrole ont terminé mardi en ordre dispersé, sous l'effet de prises de bénéfices.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'était le dernier jour de cotation, a gagné 0,96%, pour clôturer à 122,84 dollars.

Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, également pour juillet, il s'est replié de 0,34%, à 114,67 dollars. Plus tôt mardi, le Brent était



monté jusqu'à 125,28 dollars et le WTI à 119,98 dollars, pour la première fois depuis le 9 mars, soit quasiment trois mois, aux premiers jours du conflit en Ukraine. D'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'UE importait encore quelque 3,4 millions de barils de brut et produits raffinés en avril.

## CHINE

## Le commerce des services en hausse de 21,9% durant la période janvier-avril

Le commerce des services de la Chine a augmenté de 21,9% en glissement annuel pour atteindre 1.900 milliards de yuans (environ 286,4 milliards de dollars) durant les quatre premiers mois de l'année en cours, selon les données publiées mardi par le ministère du Commerce. Sur ce total, les exportations des services ont totalisé environ 933,3 milliards de yuans, en hausse de 25,4% en base annuelle, et les importations ont augmenté de 19,1% sur un an à 974,2 milliards de yuans. La croissance des exportations du commerce des services a dépassé la croissance des importations de six points de pourcentage de janvier à avril, ce qui a entraîné une baisse de 43,1% du déficit du commerce

des services, note la même source. Au cours des quatre premiers mois, le commerce chinois des services à forte intensité de connaissances a maintenu une croissance stable, en hausse de 9,3% sur un an, pour atteindre 801 milliards de yuans, a indiqué le ministère. Les secteurs tels que les télécommunications ainsi que les services informatiques et d'information, ont enregistré une croissance rapide des exportations, tandis que les services d'assurance figuraient parmi les domaines d'importation les plus dynamiques. Le commerce des services du tourisme a continué à se redresser, sa valeur commerciale ayant augmenté de 9,5% sur un an, à 271,8 milliards de yuans.

## BOURSE

## La Bourse de Tokyo en progression, saluant le déconfinement de Shanghai

La Bourse de Tokyo démarrait mercredi en hausse, les investisseurs saluant un nouvel assouplissement des restrictions sanitaires à Shanghai, tandis que la baisse du yen face au dollar soutenait aussi les valeurs exportatrices japonaises.

Après 00H50 GMT l'indice vedette Nikkei gagnait 0,62% à 27.447,0 points et l'indice élargi Topix prenait 1,13% à 1.934,25 points, faisant abstraction du repli de Wall Street la veille. Shanghai a fait mardi un pas supplémentaire vers une levée de son confinement qui dure depuis deux mois, exaspérant ses 25 millions d'habitants et fragilisant tant l'activité économique que la Chine que celle de ses partenaires commerciaux, comme le Japon.

La remontée des Bourses chinoises

"soutient le moral des investisseurs" à Tokyo, a relevé mercredi Okasan Online Securities dans une note. Les opérateurs de marché pourraient toutefois être tentés par un certain attentisme avant la publication d'indicateurs clé sur l'emploi américain cette semaine, a ajouté cette firme japonaise de services financiers. Du côté des valeurs, le titre Mercari s'envolait de 8,73% à 2.315 yens après que la plateforme japonaise spécialisée dans les échanges de biens d'occasion entre particuliers a annoncé mardi avoir obtenu le feu vert de l'opérateur de la Bourse de Tokyo pour être listée sur la première section du marché (segment "Prime") à compter du 7 juin. Cela devrait donner plus de visibilité au titre de Mercari, l'une des rares

pépites japonaises dans les nouvelles technologies avec une ambition internationale.

Le pétrole remontait mercredi matin en Asie, après une séance très volatile la veille: vers 00H50 GMT le prix du baril de WTI américain prenait 0,61% à 115,37 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord augmentait de 0,74% à 116,45 dollars.

Le yen continuait de se déprécier face au dollar, lequel valait 128,90 yens vers 01H00 GMT contre 128,67 yens mardi à 21H00 GMT. La devise japonaise perdait aussi du terrain face à la monnaie européenne, à raison d'un euro pour 138,28 yens contre 138,11 yens la veille. L'euro pointait à 1,0726 dollar contre 1,0734 dollar mardi à 21H00 GMT.

## ETATS-UNIS

## Biden dévoile son plan pour courber l'inflation

Le président américain Joe Biden a présenté mardi un plan en trois parties pour freiner une inflation élevée, qui a lourdement pesé sur sa cote de popularité. "La chose la plus importante que nous puissions faire maintenant pour passer d'une reprise rapide à une croissance stable et régulière est de réduire l'inflation. C'est pourquoi j'ai fait de la lutte contre l'inflation ma principale priorité économique", a affirmé M. Biden dans une tribune publiée mardi dans les colonnes du Wall Street Journal.

"La première partie de son plan consiste à reconnaître que la Réserve fédérale a la responsabilité première de contrôler l'inflation", a indiqué le président Biden, et ce avant une rencontre prévue mardi à la Maison Blanche avec le président de la Fed, Jerome Powell.

La deuxième partie consiste à rendre les biens plus abordables pour les familles en mettant l'accent sur

les prix élevés de l'essence, a expliqué le locataire de la Maison Blanche. Le plan de M. Biden visant à rendre les marchandises plus abordables comprend également la réparation des chaînes d'approvisionnement, l'amélioration des infrastructures, "et la répression des frais exorbitants que les sociétés étrangères de fret maritime facturent pour transporter les produits". M. Biden a également vanté les mérites des politiques visant à rendre le logement plus abordable et a demandé au Congrès de travailler à la réduction du prix des médicaments sur ordonnance et à la diminution du coût des soins aux enfants et aux personnes âgées.

La troisième partie du plan du président consiste à réduire le déficit fédéral par des "réformes de bon sens du code des impôts". "Nous devrions niveler les règles du jeu de la fiscalité internationale afin que les entreprises ne soient plus incitées à dé-



placer les emplois et les bénéfices à l'étranger. Et nous devrions mettre fin à l'injustice scandaleuse du code des impôts qui permet à un milliardaire de payer des taux plus bas qu'un enseignant ou un pompier", a-t-il soutenu. Le président américain a également noté que le Bureau du budget du Congrès prévoyait que le déficit diminuerait de 1.700 milliards de dollars cette année, ce qui constituerait la plus grande réduction de l'histoire. "Avec les bonnes politiques, les États-Unis peuvent passer de

la reprise à une croissance stable et régulière et faire baisser l'inflation sans renoncer à tous ces acquis historiques", a-t-il relevé.

La rencontre de M. Biden avec M. Powell mardi intervient au moment où l'inflation galopante devient un casse-tête pour l'administration américaine. Les coûts élevés de l'essence et d'autres biens ont en effet plombé la cote de popularité du président et constituent un défi pour les démocrates à l'approche des élections de mi-mandat.

## MARCHÉS DES CHANGES

## Inflation et embargo pétrolier font reculer l'euro

L'euro se repliait mardi face au dollar américain, alors que l'inflation record en zone euro et l'annonce d'un embargo de l'UE sur l'essentiel des importations de pétrole russe assombrissaient le tableau économique du bloc européen. Vers 18H15 GMT, l'euro, qui a connu une bonne deuxième partie du mois de mai, cédait 0,37% à 1,0739 dollar pour un euro.

Les dirigeants des 27 pays de l'UE ont trouvé un accord lundi soir pour réduire leurs importations de pétrole russe de quelque 90% d'ici à la fin de l'année. "Une inflation élevée, des taux d'intérêt en hausse" --avec la perspective d'un possible relèvement du coût du crédit en zone euro en juillet-- "et l'accord de l'UE d'interdire quelque 90% des importations de pétrole en provenance de Russie d'ici la fin de l'année brossent un tableau inquiétant des perspectives de croissance du bloc", affirmait Joe Manimbo de Western Union.

Le Dollar index, qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes monnaies, revenait légèrement en territoire positif (+0,05%). En mai, le billet vert s'est inscrit en retrait de 1,2%, sa première baisse mensuelle depuis décembre. "Le dollar pourrait avoir une opportunité de se reprendre si les données mensuelles sur l'emploi américain vendredi dépassent les attentes du marché", estimait Lukman Otunuga, analyste chez FXTM. Alors que la banque centrale américaine (Réserve fédérale, Fed) a engagé le resserrement de sa politique monétaire ces derniers mois, une bonne résistance du marché du travail pourrait signaler des hausses des taux encore plus rapides que prévu.

Shaun Osborne, de Scotiabank, notait sur ce point les propos du gouverneur de la Fed, Christopher Waller qui se dit favorable à "plusieurs" hausses de taux de 50 points de base d'affilée. Cela suggère une troisième hausse de cet ordre en septembre, alors que le marché mise majoritairement pour l'instant sur deux hausses seulement, en juin et juillet. "Cela reste une minorité de point de vue à ce stade", assurait M. Osborne.

## SRI LANKA

## L'inflation atteint un nouveau record en mai

Le Sri Lanka, à court d'argent et aux prises avec la pire crise économique de son histoire, a connu en mai la plus forte inflation jamais enregistrée pour le huitième mois consécutif, selon des données officielles publiées mercredi.

L'indice des prix à la consommation de Colombo (CCPI) a augmenté de 39,1% en glissement annuel le mois dernier, contre 29,8% en avril, selon le département des statistiques.

L'inflation des denrées alimentaires à Colombo a atteint 57,4%, contre 46,6% en avril. Les hausses de prix en mai n'ont pas encore totalement pris en compte les fortes augmentations du prix du carburant.

Les analystes indépendants montrent une inflation encore plus importante que les chiffres officiels. Un économiste de l'université John Hopkins a estimé l'inflation pour mars à 133%, soit plus de six fois le chiffre officiel. L'économie du Sri Lanka, qui dépend des importations, a été frappée par une grave pénurie de devises étrangères, qui a entraîné des mois de pénurie de nourriture, de médicaments et d'autres produits essentiels.

Confronté à une énorme crise de liquidités, le gouvernement a augmenté mardi les taxes dans tous les domaines ainsi que les impôts en revenant sur les allègements de novembre 2019.

Depuis plusieurs semaines, des manifestants exigent la démission du président Gotabaya Rajapaksa en raison de sa mauvaise gestion de la crise. Le Sri Lanka a fait défaut sur sa dette extérieure de 51 milliards de dollars et cherche à obtenir une aide internationale pour relancer son économie en faillite, notamment auprès du Fonds monétaire international. ^

## TAMANRASSET La promotion de l'action associative, thème d'une rencontre de formation

La promotion de l'action associative a été au centre d'une journée de formation organisée, mardi à Tamanrasset, en direction des acteurs associatifs de la wilaya, dans le cadre de la conférence de wilaya de la société civile. Organisée sous l'égide de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), cette rencontre, qui a eu pour cadre la maison de la culture, s'est déroulée en ateliers chargés de l'examen de la promotion des activités de la société civile, de la démocratie participative, l'importance du bénévolat et la moralisation de l'action humaine, ont indiqué les organisateurs. Intervenant en ouverture de la rencontre, le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a mis en valeur la mission de l'ONSC pour "promouvoir l'implication efficace de la société civile dans les divers créneaux socioéconomiques".

Pour Mebarka Yahiaoui, membre de l'ONSC, cette rencontre "vise en premier lieu le développement du rôle des acteurs associatifs de la région pour mener à bien leurs nouvelles missions axées sur le principe de la participation qu'entendent concrétiser les hautes instances du pays".

Pour sa part, Mohamed Termezzi, membre de l'association socioculturelle pour la dynamisation de la société civile de Tamanrasset, a indiqué que l'atelier dédié à la démocratie participative a axé ses travaux sur "les mécanismes susceptibles de consacrer la bonne gouvernance dans la gestion sociétale, la prise en charge du volet de formation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les actions associatives".

Les participants, représentants du mouvement associatif de la wilaya de Tamanrasset, ont, en outre, salué ce type d'initiatives leur permettant de promouvoir la mission associative.

## BLIDA Trois enfants morts noyés dans des points d'eau en une semaine

Trois enfants, dont deux frères, sont morts noyés au niveau de points d'eau de la wilaya de Blida en l'espace d'une semaine, a-t-on appris mardi, de la direction locale de la Protection civile.

Selon le chef du bureau des statistiques, de la documentation et de la sensibilisation de la Protection civile, Mohamed Nach, il s'agit de trois enfants âgés de 10 à 14 ans, dont deux frères, tous morts noyés dans des points d'eau en pas plus d'une semaine.

Le responsable a signalé, à ce titre, une intervention des services de la Protection civile, le weekend dernier, au lieu dit Ferroukha de la commune de Soumaâ (Est de Blida) pour l'évacuation du corps sans vie d'un enfant de 14 ans, mort noyé dans un bassin d'eau destiné à l'irrigation agricole.

"Les plongeurs de la Protection civile ont repêché la dépouille mortelle à 10 mètres de profondeur", a-t-il précisé.

Moins d'une semaine après ce premier accident, les services de la Protection civile ont effectué une zème intervention similaire dans la commune de El Affroune (Ouest), suite à la mort par noyade de deux frères, âgés de 10 et 12 ans, a ajouté la même source.

L'unité des plongeurs de la Protection civile a repêché, en début de semaine, les dépouilles de deux enfants dans un plan d'eau, situé à près de trois km de leur domicile familiale, sis à la cité Beni Mouimene, trois heures après leur intervention sur place, a indiqué la même source.

Après avoir constaté leur disparition, la famille des deux enfants a immédiatement engagé les recherches depuis vendredi, avant leur découverte, morte, le lendemain. Pour réduire un tant soit peu ce type d'accidents, la Protection civile de Blida a lancé, depuis la mi-mai courant, une campagne de sensibilisation en direction des citoyens, les enfants et les adolescents notamment, pour les mettre en garde contre les risques et les dangers de la baignade au niveau des plans d'eau et des barrages, dont l'eau douce est totalement différente de celle de la mer, en raison de la présence de la vase. L'eau douce se caractérise par sa légèreté qui rend la baignade difficile en son sein, un fait ignoré par beaucoup de gens, est-il déploré.

Cette campagne de sensibilisation cible les résidents des zones reculées situées à proximité de plans d'eau et de bassins d'irrigation agricole, qui sont appelés à l'impératif de surveiller leurs enfants inconscients du danger encouru par la baignade dans de ce type de sites.

## ENFANCE Le CNDH plaide pour la consolidation des acquis en matière de protection de l'enfance

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a réitéré, mardi, son appel à tous les acteurs pour offrir un environnement sain garantissant à l'enfant une croissance équilibrée et une bonne santé, invitant tout un chacun à continuer à promouvoir les acquis de qualité en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant.

Dans un message rendu public à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de l'enfant, qui coïncide avec le 1er juin de chaque année, le CNDH a invité "l'ensemble des acteurs à conjuguer leurs efforts en vue de garantir un environnement naturel qui garantisse une croissance équilibrée, une bonne santé, la paix et la dignité de l'enfant".

Il a également recommandé de "continuer à emprunter la voie de la consolidation des acquis de qualité" en matière de protection et de promotion de cette frange de la société, en adoptant, notamment, "un système éducatif de qualité au sein duquel, sont largement et profondément intégrées, les règles de l'éducation aux droits de l'homme".

Le premier juin est "plus qu'une simple journée mondiale à célébrer", c'est au ssi "une occasion annuelle au cours de laquelle le CNDH réitère son engagement à protéger et à promouvoir les droits des enfants algériens".

Il a salué, par ailleurs, les efforts remarquables déployés par la communauté internationale, les institutions de l'Etat et la société civile, traduits principalement par les clauses de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989, que l'Algérie a ratifié le 19 décembre 1992. Ce traité prévoit un ensemble de



principes de base, pour ne citer que la non-discrimination, la priorité donnée à l'intérêt suprême de l'enfant, le droit à la vie et au développement, et le respect de l'opinion du petit, a rappelé le CNDH.

Le Conseil s'est félicité du "bond" franchi par l'Algérie en matière de protection des droits de l'enfant, en complétant le système juridique sous-tendant dispositions du droit national et conventions internationales et régionales.

Rappelant que l'Algérie a hissé la

place de l'enfant au rang constitutionnel, le CNDH a cité, précisément, l'article 72 de la Constitution de 2020, lequel stipule que "La famille, la société et l'Etat protègent les droits de l'enfant, l'Etat prend en charge les enfants abandonnés ou sans affiliation, et la loi réprime la violence contre les enfants".

Le CNDH a affiché son souci "d'accomplir son rôle consultatif en mettant sa riche expérience en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'enfant en Algérie", lit-on dans le message.

## COMMERCE Un programme de contrôle spécial été

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a mis sur pied un programme de contrôle spécial pour la saison estivale visant à garantir le respect des conditions d'hygiène des produits alimentaires de large consommation, a indiqué à l'APS, un directeur au ministère.

Ce programme prévoit l'intensification des opérations de contrôle des produits alimentaires sensibles et périssables, notamment les produits les plus consommés en été, pour ne citer que l'eau minérale, les jus, les fromages et les produits laitiers, selon les déclarations du directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, Mohamed Louhaidia. Le programme en question vise à lutter contre les intoxications alimentaires collectives, les brigades de contrôle devant inspecter les différentes unités de production et les circuits de commercialisation, y compris les conditions d'étalage et de stockage, selon le même responsable, qui a insisté sur la "flexibilité" des opérations de contrôle qui sont adaptées aux spécificités de chaque période (occasions, fêtes religieuses et nationales...).

M. Louhaidia a relevé, dans ce cadre, la mise en place du Comité interministériel de préparation et de contrôle de la saison estivale, un mécanisme piloté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du



Territoire, et associant les différents départements ministériels concernés par le contrôle et la garantie de la sécurité des estivants, au niveau des plages et des espaces réservés aux vacances d'été.

Les agents de contrôle participent également aux commissions de wilayas qui travaillent sous les directives des walis, en coordination avec les services de Sûreté, afin d'imposer le respect des conditions de transport des eaux minérales et des autres produits sensibles à la chaleur, et empêcher l'étalage de boissons et produits alimentaires à l'extérieur des magasins. Soulignant que des sanctions sévères sont appliquées à l'encontre des contrevenants, M. Louhaidia a indiqué que ces commissions interviennent au niveau des routes, des commerces, des marchés, des unités de production et de distribution.

Le secteur du Commerce qui adopte depuis début 2022 de nouvelles méthodes de travail en matière de contrôle, a réalisé un bilan positif en la matière, en ce

sens que le nombre d'interventions a augmenté au cours des quatre premiers mois de 2022 à plus de 806.000 interventions, un chiffre qui a été atteint l'an dernier au cours d'une période de six mois.

Le secteur continue aussi la coordination avec 7 autres secteurs, à savoir les Finances, la Santé, l'Industrie pharmaceutique, l'Agriculture (vétérinaire et phytosanitaire), la Pêche et l'Industrie, à travers des brigades de contrôle conjointes.

Au cours du premier trimestre de 2022, quelque 400 cas d'intoxication ont été recensés sur l'ensemble du territoire national, dont 44% (175 personnes) ont été enregistrés du fait de l'achat de produits exposés au soleil, 21% dans des fast-foods, 17% dans des événements familiaux, 9 % dans des repas de famille, et 7 % dans les réfectoires des bases de vie. Le reste a été enregistré au niveau des cantines scolaires. Les mesures prises dans le cadre de la prévention contre les risques d'intoxication alimentaire ont donné lieu à près de 80 000

interventions ayant abouti à l'enregistrement de plus de 7 000 infractions et à l'établissement de 6 700 procès-verbaux de poursuite judiciaires contre les commerçants contrevenants, selon M. Louhaidia.

Ces interventions ciblent les fast-foods, les cafétérias, les crémeries, les pâtisseries, les magasins d'alimentation générale, les laiteries, les magasins de gâteaux traditionnels et les boulangeries, ainsi que les espaces d'activités touristiques.

Au niveau local, les inspections régionales du Commerce relevant des circonscriptions administratives ainsi que les structures de l'APC spécialisées dans le contrôle d'hygiène, s'emploient à lutter contre ces phénomènes et participent aux interventions de fermeture. Le secteur du Commerce a participé, au cours de cette semaine, à l'organisation d'une session de formation au profit des P/APC, et ce, dans le cadre de "la nouvelle tendance qui tend à intensifier la communication avec les collectivités locales en vue de leur faire connaître prérogatives du secteur et les moyens permettant d'attirer les investissements".

M. Louhaidia a appelé les citoyens à l'impératif de faire preuve de vigilance et de suivre un mode de consommation sain en évitant l'achat de produits alimentaires et de consommation de lieux inconnus qui ne répondent pas aux conditions sanitaires appropriées.

## RÉFUGIÉS

## Les 10 crises de réfugiés "les plus négligées" sont en Afrique (ONG)

Les dix crises "les plus négligées" de déplacement de populations se situent pour la première fois toutes en Afrique, affirme le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) dans un rapport mercredi.

Le NRC publie chaque année une liste des dix "crises de déplacement les plus négligées", fondée sur trois critères: le manque de volonté politique de la communauté internationale pour y trouver des solutions, de couverture médiatique et de financement des besoins humanitaires.

Le classement pour 2021 "témoigne de l'échec chronique des décideurs, des bailleurs de fonds et des médias à traiter les conflits et la souffrance humaine sur ce continent", a déploré le secrétaire général de l'ONG, Jan Egeland, cité dans un communiqué.

Si une importante proportion de pays africains y figure



habituellement (8 sur 10 en 2020), 2021 est la première année où "toutes les dix sont en Afrique", selon le rapport.

Comme l'année précédente, la République démocratique du Congo (RDC), "cas d'école de la négligence, figu-

rant dans cette liste pour la sixième fois d'affilée", souligne le NRC, arrive en tête, avec 5,5 millions de personnes déplacées, en particulier dans le nord-est du pays.

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, qui dépasse désormais 1,75 million de déplacés, notamment dans le nord du pays en proie aux attaques terroristes, arrive en 2e position, devant le Cameroun, le Soudan du Sud et le Tchad.

La faim est en hausse dans la plupart de ces pays, en raison notamment de l'aggravation de leur situation alimentaire "par la hausse des prix du blé et du carburant", prévient le NRC.

## OURAGAN AGATHA

## Dix morts et une vingtaine de disparus dans le sud du Mexique (nouveau bilan)

Dix personnes sont mortes et une vingtaine sont portées disparues à la suite de l'arrivée lundi sur les côtes de l'Etat d'Oaxaca (sud du Mexique) de l'ouragan Agatha, rétrogradé mardi en tempête tropicale, a annoncé le gouvernement local.

"En ce moment, nous avons une vingtaine de personnes disparues (...) dans les montagnes", a déclaré le gouverneur d'Oaxaca, Alejandro Murat, à Radio Formula.

"Dix (personnes) ont perdu la vie", a-t-il ajouté. Un précédent bilan faisait état de trois morts et huit disparus.

"Lorsqu'Agatha a touché terre, la jour-

née s'est terminée sans perte de vie, mais les fortes pluies qui se sont abattues tôt mardi matin ont fait sortir les rivières de leur lit et provoqué des glissements de terrain", avait-il avancé un peu plus tôt à la presse.

Le phénomène, premier ouragan de la saison sur la côte Pacifique du Mexique, a touché terre en tant qu'ouragan de catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson (qui en compte 5) lundi après-midi, à l'ouest de Puerto Angel, une bourgade côtière d'environ 2.500 habitants dans l'Etat d'Oaxaca.

Il était "l'ouragan 1 le plus violent" jamais enregistré sur la côte Pacifique du

Mexique au mois de mai depuis 1949, avait assuré lundi le Centre national des ouragans des Etats-Unis (NHC).

Agatha se déplace mardi vers le sud de l'Etat de Veracruz (est), qui borde le Golfe du Mexique, provoquant des pluies torrentielles dans cette région et le sud du pays.

Quelque 5.240 touristes ont été identifiés dans la zone à risques, entre les stations balnéaires de Puerto Escondido ou Huatulco, d'après les autorités locales.

Le Mexique est frappé chaque année par des cyclones tropicaux sur ses côtes Pacifique et Atlantique, généralement entre mai et novembre.

## POLLUTION CHIMIQUE

## Le glyphosate ne peut être considéré comme cancérigène (ECHA)

Les preuves scientifiques disponibles ne permettent pas de classer le glyphosate, un herbicide controversé utilisé massivement à travers le monde, comme cancérigène, a estimé mardi l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

"Le Comité d'évaluation des risques de l'ECHA a formé son opinion scientifique indépendante: le classement actuel du glyphosate ne change pas", a déclaré le directeur de l'évaluation des risques de l'ECHA, Mark Rasenberg, cité par l'AFP.

Le glyphosate, l'un des herbicides les plus utilisés au monde, est classé actuellement comme pouvant provoquer des "lésions aux yeux" et étant "toxique pour les

milieux aquatiques". "Après un examen approfondi des preuves scientifiques, le Comité conclut une nouvelle fois qu'un classement du glyphosate comme cancérigène n'est pas justifié", a souligné l'ECHA dans un communiqué. Cette évaluation est indispensable à la Commission européenne pour décider de la prolongation ou non de l'autorisation délivrée à l'herbicide dans l'UE.

L'autorisation actuelle, étendue en 2017 pour cinq ans, expire le 15 décembre 2022, mais elle sera automatiquement prolongée jusqu'à la fin du processus d'évaluation, à moins qu'un risque particulier ne soit identifié entre-temps. L'Autorité européenne de sécurité des aliments

(EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) avaient reporté à juillet 2023 les conclusions de l'EFSA sur "tous les risques possibles de l'exposition au glyphosate pour les animaux, les humains et l'environnement", un rapport initialement attendu au "second semestre 2022", afin de pouvoir "prendre en considération" des centaines de contributions.

La commissaire européenne à la Santé Stella Kyriakides s'était déclarée "profondément préoccupée" par ce report.

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait classé le glyphosate en mars

2015 comme étant "cancérigène probable" pour les humains.

Le Groupe d'évaluation du glyphosate, composé de quatre Etats membres rapporteurs (France, Hongrie, Pays-Bas et Suède), doit rendre d'ici "fin septembre" à l'EFSA un avis actualisé, avant une série de consultations et les conclusions finales du régulateur.

La France s'est donnée pour objectif de sortir de l'essentiel des utilisations de ce dés herbant classé comme "cancérigène probable" par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en 2021, avant une interdiction totale en 2023.

Des organisations agricoles s'y opposent, pointant l'absence de produit alternatif.

## SOMALIE

## 7,7 millions personnes ont besoin d'aide humanitaire (ONU)

Le nombre total de personnes ayant besoin d'aide humanitaire et de protection en Somalie est passé de 5,9 millions en 2021 à 7,7 millions, a indiqué mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies.

Le Bureau a expliqué que l'escalade de la sécheresse qui a ravagé plusieurs régions de la Somalie en raison de l'absence de pluies a dévasté la vie de nom-

breuses personnes dans le pays.

"Le nombre de personnes affectées ne cesse d'augmenter et les familles déplacées atteignent des niveaux de besoins qui mettent leur vie en danger", a indiqué l'OCHA dans son dernier rapport sur l'allocation des fonds humanitaires.

La terrible sécheresse accentue les fortes vulnérabilités ainsi que les besoins humanitaires causés par des décennies de

conflit prolongé et d'insécurité, de chocs climatiques et d'épidémies, poursuit le Bureau.

L'allocation standard de 25 millions de dollars américains fournira un soutien immédiat aux communautés gravement touchées par la sécheresse dans les régions les plus affectées, en particulier dans les zones mal desservies et difficiles à atteindre, selon le bureau.

## MEXIQUE

## Interdiction de la cigarette électronique

Les cigarettes électroniques ont été définitivement interdites mardi au Mexique, où il sera également interdit de fumer du tabac dans le centre historique de la capitale Mexico.

La "commercialisation" et la "circulation" des e-cigarettes ont été bannies sur décret du président de la République Andres Manuel Lopez Obrador signé mardi, journée mondiale sans tabac, a indiqué l'exécutif.

"C'est un mensonge de dire que les nouveaux produits, les vapoteuses, sont une alternative aux cigarettes", a décrété le président devant la presse, soulignant qu'elles étaient "également mauvaises pour la santé".

Le Mexique a déjà interdit en octobre l'importation et l'exportation des cigarettes électroniques et de leurs recharges de liquide à vapoter.

Des commerçants continuaient cependant d'écouler leur stock, a reconnu le vice-ministre de la Santé Hugo Lopez-Gatell.

La nouvelle interdiction couvre "la circulation et la commercialisation de ces nouveaux produits", a-t-il ajouté.

Les e-cigarettes chauffent une cartouche de liquide contenant généralement de la nicotine. L'utilisateur inhale la vapeur qui en résulte, imitant ainsi les cigarettes traditionnelles. Les partisans du vapotage affirment qu'il est une alternative pour arrêter le tabac car contrairement aux cigarettes il n'y a inhalation ni de goudron ni de monoxyde de carbone, les deux principaux éléments à l'origine des innombrables cancers et maladies cardiovasculaires liés au tabagisme.

Mais, le plus souvent, elles sont chargées en nicotine, la substance à l'origine de l'addiction au tabac.

Le leur vapeur contient des particules fines dont on ignore les effets à long terme.

L'Organisation mondiale de la santé considère que les cigarettes électroniques sont dangereuses pour la santé et a appelé à une réglementation stricte pour empêcher les jeunes en particulier de les utiliser.

A ce jour, 32 pays ont interdit la vente d'inhalateurs électroniques de nicotine", a indiqué l'OMS dans un communiqué de juillet 2021, ajoutant que 79 autres pays avaient pris des mesures restrictives.

En cette journée mondiale sans tabac, le gouvernement de la ville de Mexico a pour sa part promis que son célèbre "Zocalo" (place centrale) et les alentours de la cathédrale seraient des zones sans tabac afin de sensibiliser aux risques pour la santé.

Depuis une dizaine d'années au Mexique il est interdit de fumer dans les espaces fermés, les magasins, bars et restaurants, avec des exceptions pour certains lieux de divertissement, les contrevenants s'exposant à une amende de 45 à 85 dollars.

L'OMS a averti dans un rapport publié mardi que l'industrie du tabac est l'un des plus grands pollueurs au monde et qu'elle est responsable de la perte de quelque 600 millions d'arbres chaque année, de l'utilisation de 200.000 hectares de terres et de 22 milliards de tonnes d'eau par an tout en émettant environ 84 millions de tonnes de CO2.

## CHINE

## Un mort et 13 blessés après une explosion dans un restaurant au Hunan

Une personne a été tuée et 13 autres blessées selon un bilan établi à 10h30, après une explosion qui a secoué, mercredi vers 6h30, un restaurant dans le district de Changsha, dans la province chinoise du Hunan (centre), a annoncé le département local de l'information. Tous les blessés sont hospitalisés.

Les départements locaux d'incendie, de la sécurité publique et de la réponse d'urgence ont rejoint l'opération de sauvetage.

Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 3 nouveaux cas et aucun décès

Trois (3) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été recensés et un cas guéri enregistré, alors qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.887, celui des décès demeure inchangé, soit 6.875 cas, alors que le nombre total des patients guéris passe à 178.417 cas.

Par ailleurs, un (1) seul patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 46 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

### UNESCO

## La chaire de géologie médicale en Afrique à attribuée à l'Algérienne Hassina Mouri

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a attribué la chaire de géologie médicale en Afrique à l'Algérienne Hassina Mouri, professeure en géologie à l'université de Johannesburg.

C'est la première fois dans l'histoire des programmes des chaires de l'Unesco qu'une chaire en géologie médicale centrée sur l'Afrique est attribuée, précise le site de l'université.

Lancée en 1992, le programme des chaires de l'Unesco regroupe 850 institutions dans 117 pays et vise la promotion de la coopération interuniversitaire.

Mme Mouri a été élue en 2020 au poste de vice-président de l'Union internationale des sciences géologiques (IUSG) pour la période 2020-2024, devenant ainsi la première femme africaine à occuper ce poste. Elle est également membre du Conseil du programme international des



géosciences et des géoparcs de l'Unesco, ainsi que du comité d'évaluation de la fondation nationale sud-africaine de la recherche pour les sciences de la Terre. Mme Mouri sié-

geait auparavant au conseil consultatif du South African Journal of Science (SAJS), une prestigieuse revue scientifique en Afrique du Sud.

### CONSTANTINE

## Prise en charge de 8 diabétiques présentant des complications aux pieds (association)



Huit (8) diabétiques présentant des complications au pied ont été pris en charge dans le cadre d'une coopération entre l'association algéro-française "Ashifa" (Association santé humanisme et innovation franco-algérienne) et le Centre hospitalo-universitaire de Constantine (CHUC) Dr.

Benbadis, a-t-on appris mardi du représentant local de cette association.

"Cette action constitue un partage de connaissances entre médecins et paramédicaux, membres de l'association Ashifa et leurs homologues du service de médecine interne du CHUC, dans le domaine des soins du pied diabétique pour minimiser les risques d'amputation", a précisé à l'APS Yacine Boudjaada, soulignant que l'initiative s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle mission médicale entre les deux parties.

Affirmant que toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour assurer aux staffs médicaux et paramédicaux la réussite de cette mission, l'intervenant a relevé l'apport de cette coopération dans l'actualisation des données s'agissant des soins du pied diabétique et "la prise en charge à temps des cas complexes".

Cette mission médicale, qui s'est déroulée du 26 au 30 mai courant, a englobé un volet théorique et un autre pratique, au cours duquel huit malades diabétiques ont été pris en charge en matière de soins du pied diabétique et de pratiques à suivre en fonction de l'évolution de la situation, a-t-il détaillé.

Rappelant que 26 interventions chirurgicales pédiatriques complexes ont été réalisées, dans le cadre de ce partenariat, au début du mois courant, au profit des enfants hospitalisés au sein de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de pédiatrie de Constantine, M. Boudjaada a fait savoir que d'autres journées chirurgico-médicales dans diverses spécialités seront proposées de concertation avec des praticiens spécialistes des établissements de santé de Constantine.

L'Association santé humanisme et innovation franco-algérienne a lancé ses activités en Algérie en 2018, assurant jusqu'à présent plus d'une dizaine de missions médicales dans plusieurs wilayas du pays, axées sur la réalisation d'interventions chirurgicales compliquées en gastro-entérologie, gynécologie, orthopédie et pédiatrie notamment.

### TABAGISME

## Bejaia : une soixantaine de malades tabagiques traités chaque année à l'hôpital d'Amizour

Quelque 50 à 70 malades tabagiques sont traités chaque année au service d'oncologie de l'hôpital d'Amizour, à 25 km au sud de Bejaia, dont 70 % ne s'en remettent pas, a-t-on appris mardi des responsables de cet établissement unique dans la wilaya.

"50 nouveaux cas ont été enregistrés en 2021", a-t-on précisé à l'occasion de la journée mondiale sans tabac (31 mai), en soulignant que la plupart de ces patients ont développé un cancer soit du poumon du fait de leur addiction à la cigarette, soit des voies aérodigestives (bouche, larynx, pharynx et œsophage), ou de la vessie.

Il est également indiqué que "beaucoup de fumeurs passifs, notamment des femmes au foyer", figurent



dans ce lot. Le tabac, assurément, est aussi impliqué, dans l'apparition et le développement des cancers du foie, du pancréas, de l'estomac. Il est vecteur de 17 localisations de cancers, a-t-on ajouté. La même source a expliqué qu'"en

fait, ce n'est pas l'addiction à la nicotine qui est en cause, mais plutôt la fumée du tabac qui contient des substances hautement cancérigènes dont le benzène, le goudron et l'arsenic".

"Il y a 7.000 substances chimiques dans la fumée ou

dans les autres produits tabagiques, à l'instar de la chique, la "Chicha+", ou le tabac à rouler.

Autant de produits à risque qu'il vaut mieux éviter pour se prémunir contre les dangers sur la santé", précise-t-on.

Le service d'oncologie d'Amizour est un service phare dans le secteur sanitaire de la wilaya de Bejaia.

Il ambitionne de devenir un centre anti-cancer digne de ce nom étant adossé à un projet déjà inscrit, mais qui tarde à voir le jour.

Inscrit en 2008, malgré son attribution à l'entreprise publique Cosider, il fait face à d'innombrables contraintes, liées autant à son financement qu'à celui de l'occupation de l'assiette qui lui est dédiée, sujette à un fort contentieux.

## Plus d'une centaine de malades de l'EPH d'El-Khroub sensibilisés aux méfaits du tabac

Plus d'une centaine de malades hospitalisés au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de la commune d'El-Khroub (Sud-Ouest de Constantine), ont bénéficié de conseils et d'orientations sur les dangers du tabac, a-t-on appris mardi auprès de cette structure de santé.

La journée de sensibilisation et d'information est inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale sans tabac (31 mai de chaque année), a indiqué à l'APS la chargée de l'information et de la communication de l'EPH Mohamed-Boudiaf, Aida Behloul. L'objectif visé est la sensibilisation des malades à la nécessité de cesser le tabac

qui représente un véritable fléau social dont les méfaits sont ravageurs, a affirmé de son côté le Dr. Ramdan Ayachi, spécialiste des maladies des voies respiratoires et pulmonaires dans ce même établissement sanitaire.

A cette occasion, le Dr. Ayachi a insisté sur la nécessité intensification de ce genre de rencontres, notamment à destination des adolescents dans le but de lutter contre le tabagisme, "responsable à 99% des cas de cancer des poumons".

Le programme de cette journée d'information et de sensibilisation tenue sous le slogan "Tous contre le tabac", a comporté une exposition sur le tabac et sa relation avec différents types de mala-

dies dont le cancer, la distribution de brochures et de dépliants sur le sujet ainsi que des rencontres entre des malades et des fumeurs, a révélé pour sa part, Latifa Nouri, psychologue au sein de l'EPH d'El Khroub.

Cette opération, a-t-elle ajouté, a pour objectif aussi de lutter contre le tabagisme passif, ce fléau qui affecte la santé de ceux qui entourent le fumeur, à la maison ou dans les lieux publics.

Selon la même source, il s'agit de renforcer la législation pour lutter contre le tabagisme, créer un environnement favorable pour le réduire et mettre en place un système de surveillance, lesquels figurent parmi les principales

recommandations de cette journée d'étude et de sensibilisation.

Elle a souligné, en outre, qu'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins généralistes, de spécialistes et de psychologues a été mobilisée pour assurer la réussite de cette rencontre.

A noter que les actions de sensibilisation de proximité entamées dans le cadre du programme, établi par cet établissement de santé pour la célébration de la Journée mondiale sans tabac, se poursuivront jusqu'au 2 juin prochain en vue de cibler non seulement les malades, mais également le personnel médical et paramédical.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## CHINE

## La partie continentale signale 22 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 22 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 14 à Pékin et cinq à Shanghai, a déclaré mercredi la Commission nationale chinoise de la santé.

Un total de 46 cas asymptomatiques locaux ont été nouvellement rapportés, à savoir dix à Shanghai, huit au Hebei, sept au Jilin, sept au Shandong, quatre au Liaoning, trois à Sichuan et un dans chacune des sept autres régions de rang provincial. Après le rétablissement de 247 patients



de la COVID-19 qui sont sortis de l'hôpital mardi, 2.296 cas confirmés restaient hospitalisés à travers la partie continentale de la Chine. Aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été signalé mardi, le nombre total de décès dus à la maladie sur la partie continentale de la Chine étant de 5.226.

## ETATS UNIS

## Une nouvelle mutation du variant Omicron représente près de 60% des nouveaux cas de COVID-19

Une nouvelle mutation du variant Omicron de la COVID-19 a représenté 60% de la totalité des nouveaux cas de cette maladie enregistrés aux Etats-Unis au cours de la semaine écoulée, selon les estimations publiées mardi par le Centre de contrôle et de prévention des

maladies (CDC). Cette nouvelle mutation, désignée sous le nom de BA.2.12.1, se propage plus rapidement que les versions précédentes d'Omicron.

Elle ne représentait que 3,4% environ des nouveaux cas de COVID-19 dans le pays en fin mars. Ce chiffre est passé à

31,8% en fin avril, et 59,1% en fin mai, selon les statistiques du CDC.

Cette nouvelle mutation est une évolution de la souche BA.2, qui était plus contagieuse que tous les variants précédents du coronavirus.

Les Etats-Unis enregistrent

en moyenne plus de 100.000 nouveaux cas confirmés par jour, selon les données du CDC.

Les experts de santé prédisent une forte hausse des nouvelles infections après les voyages et rassemblements du week-end du Memorial Day.

## COVID EN CHINE

## Shanghai reprend vie, après deux mois de confinement

La ville chinoise Shanghai a levé mercredi les plus importantes restrictions anti-Covid imposées depuis deux mois à ses 25 millions d'habitants, un pas supplémentaire vers une levée du confinement.

Plusieurs mesures avaient déjà été assouplies ces derniers jours à la faveur d'une forte diminution du nombre de cas positifs.

Mais la population ne pouvait généralement sortir, au mieux, que pour quelques heures par jour, et à condition d'être dans un quartier sans aucun cas.

Mercredi matin, des Shanghaiens reprenaient le chemin du travail, tandis que certains magasins se préparaient à ouvrir. Le métro et les transports en commun fonctionnaient de nouveau, selon des

médias. "C'est le moment que nous attendions depuis longtemps", s'est félicitée la mairie de Shanghai sur les réseaux sociaux. Les autorités ont toutefois averti que le retour à la normale n'était pas pour tout de suite. Centres commerciaux, superettes, pharmacies et salon de beauté ne peuvent fonctionner qu'à 75% de leur capacité. Les salles de sport et cinémas resteront pour leur part fermés et la réouverture des établissements scolaires se fera au cas par cas. Mardi, d'imposantes clôtures jaunes qui empêchaient depuis deux mois les habitants de quitter leur résidence ont été abaissées. Pendant que des ouvriers s'affairaient au démontage des fortifications anti-Covid, des badauds, masqués, profitaient de leurs premiers pas de

liberté. La célèbre artère historique du Bund, en bordure du fleuve Huangpu qui traverse la ville, a repris vie avec des habitants impatients de se prendre en photo.

En dépit d'une hausse vertigineuse de cas positifs en mars, la municipalité avait d'abord écarté l'idée d'un confinement, arguant de l'importance de Shanghai pour l'économie. Mais les autorités sont revenues sur leur décision début avril pour confiner toute la métropole. Certains habitants l'étaient déjà bien avant cette date.

Le confinement de Shanghai est le deuxième plus long en Chine depuis le début de la pandémie.

En 2020, celui de Wuhan (centre), première ville au monde touchée par le Covid, avait duré 76 jours.

## KENYA

## Réintroduction des restrictions face à l'augmentation des infections à la COVID-19

Face à l'augmentation du nombre des infections, le ministère kényan de la Santé a annoncé mardi avoir intensifié les vaccinations contre la COVID-19 et renforcé les restrictions, notamment le port du masque dans les lieux publics. Au cours des quatre derniers jours, le Kenya a enregistré plus de 400 cas, soit une moyenne de 100 par jour, alors que les cas avaient augmenté de moins de 10 par jour

au cours des six derniers mois. En réponse à la hausse des infections, le secrétaire du cabinet du ministère de la Santé, Mutahi Kagwe, a déclaré que le ministère a intensifié les vaccinations, administrant des injections à 10.670 personnes lundi, une augmentation par rapport à une moyenne de 4.000 par jour au cours des mois précédents lorsque le nombre des infections était plus faible. Ces

nouvelles vaccinations portent le nombre de personnes vaccinées à 18,2 millions alors que le gouvernement s'efforce d'atteindre son objectif de vacciner 27 millions de personnes d'ici le 31 juin. Pour freiner la hausse des infections, le Kenya, qui célébrera mercredi la Fête de l'Indépendance, a averti que e personne ne sera autorisée à participer à l'événement dans la capitale Nairobi sans masque. Le gouverne-

ment avait permis aux citoyens d'assister à ce genre d'événements sans restrictions, après avoir levé le port du masque en public en mars alors que les infections diminuaient. "Les Kényans qui ont l'intention d'assister aux célébrations dans les jardins d'Uhuru à Nairobi devront porter un masque pour être en sécurité", a indiqué Kangethe Thuku, commissaire régional de Nairobi.

## ITALIE

## Suppression des règles d'entrée dans le pays liées au Covid

L'Italie a annoncé lundi qu'elle supprimait à compter de mercredi toute obligation de présenter une preuve de vaccination contre le Covid-19, de guérison récente ou un test négatif pour pouvoir entrer dans le pays.

L'obligation de présenter

un pass sanitaire pour entrer en Italie "ne sera pas prolongée" au-delà du mardi 31 mai, a précisé le ministère de la Santé. L'Italie a été le premier pays européen touché par l'épidémie de coronavirus début 2020 et a imposé certaines des restrictions les plus

strictes, notamment en étendant un temps l'obligation du pass sanitaire au monde du travail.

Avec la baisse des contaminations et la vaccination de la majorité de la population, la plupart des mesures ont été levées, mais les masques restent obliga-

toires dans les transports publics et dans les écoles.

Lundi, l'Italie a enregistré 7.537 nouveaux cas de contamination et 62 décès, portant à 166.631 le nombre total de morts depuis le début de la pandémie, selon les chiffres du ministère de la Santé.

## VACCIN

## Des essais montrent l'efficacité d'un vaccin intranasal chinois contre le COVID-19

Un vaccin intranasal développé par la Chine contre le COVID-19 s'est révélé sûr et efficace lors des premiers essais humains, selon une nouvelle étude publiée par la revue The Lancet Respiratory Medicine.

En comparaison avec les vaccins contre le COVID-19 actuellement disponibles qui sont administrés par injection intramusculaire, le nouveau médicament, dNS1-RBD, est un vaccin vivant atténué contre la grippe administré par voie nasale à deux doses.

Il a été conjointement développé par l'Université de Xiamen, l'Université de Hong Kong et la Beijing Wantai Biological Pharmacy Enterprise.

De septembre 2020 à juillet 2021, les chercheurs ont mené des essais de phase I et de phase II dans des hôpitaux de la province orientale du Jiangsu.

Plus de 1.000 adultes en bonne santé âgés de 18 à 86 ans ont participé à ces essais.

D'après l'étude, un mois après la deuxième dose, des réponses immunitaires ont été observées chez les sujets vaccinés.

L'étude a également souligné que le vaccin sans aiguille était bien toléré par tous les participants.

Son efficacité chez les adultes âgés (60 ans et plus) était similaire à celle chez les sujets plus jeunes (âgés de 18 à 59 ans).

La plupart des effets indésirables étaient des symptômes pseudo-grippaux légers ou modérés, tels qu'écoulements nasaux, fièvre et fatigue.

Aucun événement indésirable grave n'a été signalé après la vaccination.

## IMPACT DE LA PANDÉMIE

## Chine: le Covid pénalise l'activité manufacturière en mai

L'activité manufacturière en Chine s'est de nouveau contractée en mai mais à un rythme moins prononcé, sous l'effet des restrictions anti-Covid et du confinement de Shanghai, selon des chiffres officiels publiés mardi.

L'indice des directeurs d'achat s'est établi en mai à 49,6 contre 47,4 un mois plus tôt, lorsque la dégradation des conditions sanitaires mettait déjà l'économie sous pression, a annoncé le Bureau national des statistiques (BNS). Un nombre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité.

En deçà, il traduit une contraction.

Des analystes sondés par l'agence Bloomberg anticipaient un repli plus prononcé (49).

Il s'agit du troisième mois de contraction d'affilée de cet indice.

"L'épidémie et l'évolution de la situation internationale ont eu un grand impact sur l'économie", a commenté un statisticien du BNS, Zhao Qinghe.

La Chine, qui continue à suivre une stricte stratégie zéro Covid en dépit d'un nombre de contaminations très inférieur au reste du monde, a confiné début avril sa capitale économique, Shanghai.

Les 25 millions d'habitants de la métropole restaient soumis en mai à d'importantes restrictions des déplacements, tandis que la ville de Pékin renforçait ses mesures anti-Covid, après un rebond des cas positifs.

Si les restrictions sont depuis progressivement levées, elles continuent néanmoins à pénaliser l'activité et entraînent des difficultés d'approvisionnement.

De son côté, le PMI non-manufacturier, qui englobe le secteur des services et la construction, s'est lui aussi affiché en territoire négatif en mai à 47,8 points.

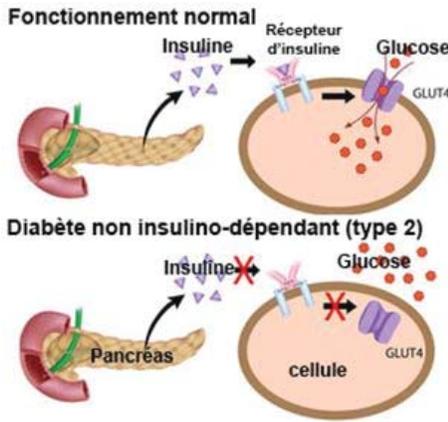
# DIABÈTE DE TYPE 2 LA CARENCE EN VITAMINE A POURRAIT LE CAUSER

Une étude scientifique américaine révèle que le manque de vitamine A pourrait être à l'origine du développement du diabète de type 2, une découverte qui pourrait aboutir à un traitement pour limiter la maladie.

Le diabète de type 2 se caractérise par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire par un taux trop élevé de glucose (sucre) dans le sang. L'insuline, une hormone sécrétée par le pancréas, n'arrive plus à stocker le sucre dans les cellules : on parle d'insulino-résistance. Ce diabète dit « sucré » touche principalement les personnes en surpoids et/ou d'âge mur, et engendre des problèmes cardiovasculaires et visuels s'il n'est pas traité. Des chercheurs du Weill Cornell Medical College de New-York (Etats-Unis) se sont penchés sur les facteurs qui pourraient influencer sur le développement de la maladie, et ont publié leurs travaux dans la revue *The Journal of Biological Chemistry*. Selon eux, puisque la vitamine A booste l'activité des cellules bêta ( $\beta$ ) du pancréas, sa carence pourrait jouer un rôle dans le développement du diabète. Les cellules  $\beta$  sont chargées de produire et de libérer l'insuline dans le sang, ce qui régule le taux de glucose sanguin.

Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont analysé le développement des cellules  $\beta$  au sein de deux groupes de souris : le premier groupe avait été génétiquement pour ne pas pouvoir stocker la vitamine A, alors que le second a pu récupérer normalement la vitamine contenue dans l'alimentation.

Ils ont alors constaté que les souris incapables de stocker la vitamine A voyaient leurs cellules  $\beta$  déprimer, les privant de production d'insuline. De plus, lorsque les scientifiques ont supprimé la vitamine A du



régime alimentaire des souris saines, ils ont observé que cela engendrait la perte de cellules  $\beta$ . Induisant une baisse d'insuline et une hausse du taux de sucre dans le sang.

Or, ces facteurs sont hautement liés à l'apparition d'un diabète de type 2. Lorsque les chercheurs ont remis la vitamine A au menu des souris saines, la production de

cellules  $\beta$  a augmenté, tout comme la production d'insuline. Les niveaux de glucose sanguins sont donc revenus à la normale.

Pour l'équipe de recherche, ces expériences prouvent bien qu'une carence en vitamine A est liée au développement du diabète de type 2, même si ce n'est sans doute pas le seul facteur en cause.

## Une association encore inconnue

« Ce que nous allons désormais chercher à savoir, c'est comment le manque de vitamine A engendre la mort de cellules  $\beta$  », précise le Dr Gudas, co-auteur de l'étude. « Ces cellules sont extrêmement sensibles à l'absence de vitamine A dans l'alimentation, ce que personne n'avait encore constaté. » Dans leurs futures recherches, les auteurs prévoient de tester un potentiel traitement, et d'observer si la prise quotidienne d'une forme synthétique de la vitamine A pourrait inverser la tendance et limiter le diabète de type 2.

Dans l'alimentation, la vitamine A est présente sous deux formes : sous forme de rétinol ou de ses dérivés, elle est présente dans la viande, le poisson et les produits laitiers, alors que la forme végétale, appelée provitamine A ou bêta-carotène, est présente dans les fruits et légumes. L'oseille, la carotte, l'abricot ou encore les épinards en contiennent beaucoup. Quelle que soit sa provenance, la vitamine A contribue à l'équilibre du système immunitaire et protège la vision.

## DU YAOURT CONTRE LE DIABÈTE

Une étude scientifique américaine publiée aujourd'hui affirme qu'une consommation importante de yaourts pourrait réduire le risque de diabète de type 2.

« Un yaourt par jour éloigne le diabète de type 2. » Telle pourrait être la devise de la nouvelle étude scientifique américaine publiée ce jour dans le *British Medical Journal Medicine*. « Nous avons constaté qu'une hausse de la consommation quotidienne de yaourts était associée à un risque réduit de diabète de type 2, alors que les autres types d'aliments du quotidien ne changeaient rien à ce risque », assure le Docteur Frank Hu, un des sept auteurs de l'étude.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont compilé et comparé les résultats de trois grandes études, regroupant les données médicales et les habitudes de vie de 194 458 professionnels de santé, dont des dentistes, des infirmiers, des pharmaciens, des pédiatres ou encore des vétérinaires. Tous ces individus ont rempli un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires au début de l'étude, et ont été suivis tous les quatre ans. Au début de l'enquête, aucun des participants n'avait de diabète, de maladie cardiovasculaire ou de cancer.

### 18% de risque en moins avec 28g de yaourt par jour

À la fin du suivi, 15 156 cas de diabète de type 2 ont été répertoriés. Les scientifiques ont ensuite analysé les consommations individuelles de fromage, de lait écrémé, de lait entier et de yaourt. Après avoir ajusté leurs résultats en fonction de l'âge et de l'IMC des patients, les chercheurs ont

constaté que la consommation de yaourts diminuait le risque de diabète de type 2. Manger 28 grammes de yaourts par jour réduirait ainsi le risque de diabète de type 2 de 18% par rapport à une alimentation sans yaourts. Selon la communauté scientifique, ce serait la présence de calcium, de magnésium ou de certains acides gras dans le yaourt qui provoqueraient cet effet positif, à moins que cela ne soit dû aux bactéries probiotiques qu'il contient.

### Le yaourt compatible avec un mode de vie sain

« Ces conclusions indiquent que le yaourt peut être incorporé à un régime alimentaire sain, rassurent les auteurs, à condition de ne pas rajouter de sucre. Cependant, des études cliniques seront nécessaires pour examiner plus précisément les effets de la consommation de yaourt, comme la consommation de probiotiques sur la masse corporelle et sur l'insulino-résistance des diabétiques. » Menée sur un échantillon de professionnels de santé peu représentatif de la population, l'étude gagnera à être étendue et précisée, pour établir précisément le lien existant entre yaourts et diabète.

Interrogé par la presse anglo-saxonne, le Dr Alasdair Rankin, de la fondation Diabète UK, a trouvé bon de nuancer l'étude : « Cela sous-entend que les gens qui mangent du yaourt sont moins susceptibles de devenir diabé-



tiques... à moins que les participants qui mangent du yaourts aient tout simplement une vie plus saine que les autres. » Une remarque qui rappelle que si tel ou tel aliment est bénéfique, c'est le mode de vie dans son intégralité qu'il faut tenter d'améliorer pour diminuer au mieux le risque de maladie métabolique.

**S'exposer aux rayons UV ralentirait le développement du diabète**



En boostant notre métabolisme, les rayons du soleil ralentiraient le développement du diabète de type 2 et l'obésité. Toutefois, il ne faut pas oublier les indispensables règles de précaution.

En cette veille de passage à l'heure d'hiver, l'exposition aux rayons du soleil n'est plus tout à fait d'actualité. Sauf pour les chercheurs des universités d'Edimbourg et de Southampton (Grande-Bretagne) qui viennent de publier dans la revue médicale *Diabetes*, une étude sur l'exposition aux UV et le fonctionnement du métabolisme. Et la bonne nouvelle, c'est que plus on s'expose aux rayons UV, plus on booste notre métabolisme et plus on retarde l'apparition du diabète de type 2.

**Au soleil, la peau libère une substance qui modifie notre métabolisme**

Des faits que les chercheurs, pilotés par le Dr Richard Weller, professeur de dermatologie à l'université d'Edimbourg, ont observé sur les souris. Avec l'aide des chercheurs de l'Institut pour enfants de Perth, en Australie, ils ont exposé des souris suralimentées à la lumière UV. Ils ont alors constaté que cela ralentissait leur prise de poids et que les souris avaient moins de signes précurseurs du diabète de type 2.

« Les effets bénéfiques du traitement UV sont liées à un oxyde nitrique, qui est libéré par la peau après une exposition à la lumière solaire » explique le médecin. Cette substance joue un rôle dans la façon dont nous digérons et transformons les aliments et le sucre, et semble conjurer certains mauvaises conditions métaboliques comme le diabète.

« Des études comme celle-ci nous aident à comprendre que le soleil peut aussi être bon pour nous. Nous devons en effet nous rappeler que le cancer de la peau n'est pas la seule maladie qui peut nous tuer mais que le diabète de type 2 peut le faire de façon tout aussi sournoise. Nous devrions donc revoir nos conseils sur l'exposition au soleil » a déclaré le médecin.

# OBÉSITÉ

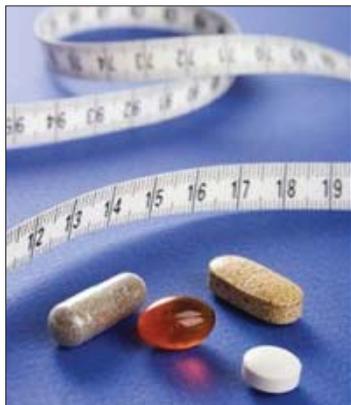
## LES EXPERTS PLÉBISCITENT LES MÉDICAMENTS

*Pour les patients obèses présentant des facteurs de risques liés à leur poids, la prise de médicaments favorisant l'amaigrissement peut contribuer à une meilleure santé, lorsqu'ils sont bien prescrits. Tel est le point de vue des experts américains de l'Endocrine Society.*

Lorsqu'un patient se trouve en surpoids voire en obésité, la perte de poids est une étape essentielle vers l'amélioration de la santé. Dans ce sens, selon les experts américains de l'Endocrine Society, les médicaments de perte de poids, lorsqu'ils sont correctement administrés et adaptés au patient, ne peuvent qu'aider à aller dans le bon sens. Ces nouveaux conseils de prescription sont présentés dans le *Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism* (JCEM), et ont été publiés en ligne le 15 janvier 2015.

Pour les chercheurs, l'idée principale est de prendre en compte à la fois le contexte qui a engendré l'obésité, et la disponibilité de 4 médicaments de perte de poids (ou « anti-obésité ») présents sur le marché (lorcassérine, phentermine, nystimba et liraglutide). En combinaison avec un régime alimentaire équilibré et une activité physique, ces médicaments peuvent aider à favoriser la perte de poids du patient.

Dans un communiqué de l'Endocrine Society, le Dr Caroline M. Apovian précise que « les médicaments ne fonctionnent pas par eux-mêmes mais peuvent contribuer à maintenir un régime alimentaire sain en réduisant l'appétit. L'ajout d'un médicament à un programme de changement de mode de vie est susceptible de faciliter la perte de poids. »



En somme, l'idée est de prescrire, en toute connaissance des effets indésirables possibles, le

médicament le plus adapté et le mieux dosé selon le profil du patient. Une telle prescription peut s'avérer utile en seconde intention par exemple, lorsque le patient peine à perdre du poids uniquement en changeant son

mode de vie. De même, si un patient répond bien au traitement, c'est-à-dire qu'il a perdu au moins 5% de sa masse corporelle après 3 mois, il peut être amené à continuer son traitement s'il le souhaite. En revanche, une inefficacité du médicament au bout de 3 à 6 mois de prescription doit pousser le médecin à mettre fin au traitement, surtout si les effets secondaires sont importants. Dans ce cas, une autre approche devra être envisagée.

**Attention aux médicaments «piège»**

Le rapport préconise aussi de se méfier des effets collatéraux de certains médicaments, notamment des antidépresseurs. Ceux-ci sont associés à une prise de poids, et sont donc peu recommandés aux patients déjà en surpoids. Il faudra, dans chaque cas, que le médecin discute avec son patient des éventuels effets indésirables des traitements, pour choisir celui qui est le moins susceptible d'engendrer une prise de poids. Les médicaments traitant la dépression ou l'hypertension artérielle sont également à utiliser avec précautions, souligne le rapport.

## ATTENTION AUX PRESCRIPTIONS INADAPTÉES POUR LES ENFANTS

Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadéquats, selon les résultats d'une évaluation réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour la réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (58%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnants nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes. En 2000, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables,

s'alarmant sur la dangerosité potentielle de ces prescriptions.

**Le médicament peut être parfois remplacé**

Si, en 10 ans, la courbe des prescriptions hors AMM en pédiatrie n'a que très peu fléchi, les chercheurs n'ont pas remarqué de lien entre ces pratiques et le risque d'effets indésirables : « Les médecins régulent probablement mieux ces prescriptions et certains médicaments qui présentaient des risques dans les années 2000 ne sont plus administrés chez l'enfant. C'est notamment le cas des dérivés terpéniques (camphre, menthol, certaines huiles essentielles) », explique Maryse Lapeyre-Mestre, pharmacoclinicienne et coauteure de ces travaux. « Pour autant, l'exposition des enfants aux prescriptions hors AMM reste élevée. Il est vrai que pour certaines pathologies fréquentes, comme les infections ORL ou encore les allergies, les ressources thérapeutiques pédiatriques ne sont pas à la hauteur.

Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe de nombreuses situations dans les-



quelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhées », rappelle-t-elle.

## MAROC

# Série de grèves annoncées dans plusieurs secteurs au mois de juin

Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle au Maroc s'apprêtent à renouer avec la protestation au mois de juin, avec deux mouvements de grèves annoncés, ont rapporté mardi des médias locaux.

Ainsi, une grève nationale dans le secteur de l'enseignement supérieur est prévue les 7, 8 et 9 juin.

Elle "s'inscrit à la fois dans le cycle de protestation entamé il y a quelque temps par les professeurs et chercheurs à travers les universités du royaume contre l'insensée réforme du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, et le refus du dialogue par le ministère de tutelle avec le Bureau national du syndicat de l'enseignement supérieur".

Dans une déclaration aux médias, le syndicat de l'enseignement supérieur a affirmé que "la réforme du secteur, initiée par le ministère de tutelle, est unilatérale et partielle".

"Elle a été élaborée en dehors de l'université et en l'absence des véritables concernés, à savoir les enseignants et les chercheurs", a indiqué le syndicat, soulignant qu'il allait encore se réunir le 3 juillet prochain, après sa réunion de dimanche.

Les universités et instituts d'enseignement supérieur au Maroc ont organisé, en raison justement de ladite "réforme" initiée par la tutelle, plusieurs mouvements de protestation et de grève durant ces derniers mois.

Pour sa part, l'Université marocaine de la formation professionnelle a fait savoir qu'"elle entamerait son programme de protestation après demain (jeudi), à partir de la région de Casablanca-Settat".

"Pour ce faire, nous avons appelé tous les professionnels du secteur et le corps administratif dans cette région du royaume à porter durant la journée de jeudi un brassard rouge", a indiqué l'université, ajoutant que "les autres bureaux syndicaux régionaux sont libres d'opter pour toutes formes de lutte qu'ils jugent appropriées pour marquer la contestation". Selon les



conclusions de la dernière réunion des membres des bureaux syndicaux tenue samedi, la protestation dans le secteur de la formation professionnelle a été décidée surtout pour dénoncer la politique de la fuite en avant adoptée par l'administration de l'Office de la formation professionnelle concernant la prise en charge des revendications des professionnels du secteur. Par ailleurs, la Coordination marocaine des enseignants contractuels a prévu, pour sa part, de reconduire le programme de protestation pour les trois prochains mois, à partir de mercredi 1er juin, pour exiger "notamment l'abolition du système de

contrats et dénoncer les poursuites judiciaires abusives contre leurs collègues, mais le seul tort est d'avoir participé à des mouvements de contestation". Il est à rappeler que les enseignants contractuels au Maroc ont entamé depuis fin février dernier une série d'actions de protestation pour dénoncer les jugements injustes rendus par le tribunal de première instance de Rabat à l'encontre de 45 de leurs collègues, dont 44 ont été condamnés à une peine de deux mois de prison avec sursis plus une amende, tandis qu'une enseignante contractuelle a été condamnée à 3 mois de prison ferme.

## NIGER

### Une quarantaine d'ex-membres de "Boko Haram" achèvent leur programme de déradicalisation

Une quarantaine d'anciens membres du groupe terroriste "Boko Haram", ont achevé dans le sud-est du Niger, un programme de déradicalisation et de formation professionnelle, on indiqué mardi les autorités locales.

"Cette troisième vague de repentis de Boko Haram, composée de 42 anciens membres, a quitté hier (lundi) le Centre de formation de Goudoumaria, on indiqué mardi les autorités locales.

"A la fin de leur formation, ces repentis, tous de nationalité nigérienne, ont reçu chacun des outils pour monter leurs propres ateliers en mécanique, plomberie, menuiserie, couture ou soudure.

En plus de cette formation professionnelle, ils ont également reçu une "formation religieuse" sur "la pratique de l'islam modéré", selon les autorités.

Parallèlement aux opérations militaires menées contre les terroristes, les autorités du Niger ont "tendu la main" aux éléments de "Boko Haram" - groupe né au Nigeria mais actif dans plusieurs pays voisins - promettant "une amnistie" à ceux qui se repentent.

Opérationnel depuis 2017, le centre de Goudoumaria "a enregistré 386 pensionnaires qui ont suivi avec succès le processus de +resocialisation+" a récemment déclaré Hamadou Adamou Souley, ministre nigérien de l'Intérieur.

"Ce programme a globalement réussi et nous allons le rééditer dans

la région de Tillabéri", dans l'ouest du Niger proche du Mali et du Burkina Faso, a annoncé le général Mahamadou Abou Tarka, président de la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP).

M. Souley et des représentants de l'ONU y ont visité la semaine dernière le site du futur centre de "réinsertion sociale d'ex-combattants de groupes armés", selon la télévision publique.

## LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE AU SOUDAN

### L'ONU salue une étape "importante" vers la fin de la crise politique

Les Nations Unies ont salué, mardi, la levée de l'état d'urgence au Soudan, la qualifiant d'étape "importante" sur la voie de trouver un règlement à la crise politique dans le pays.

"Nous saluons la levée de l'état d'urgence au Soudan. C'est une étape importante pour créer un environnement propice à des pourparlers directs intra-soudanais afin de mettre fin à la crise politique dans le pays", a souligné le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric lors de son point de presse quotidien.

Il a, dans ce cadre, exhorté les parties prenantes au Soudan à s'engager de bonne foi dans un dialogue constructif pour

## CONFLIT ENTRE LA RD CONGO ET LE RWANDA

### Kinshasa accepte de libérer deux soldats rwandais détenus

La République démocratique du Congo a accepté de libérer deux soldats rwandais détenus dans un contexte de montée des tensions entre les deux voisins, a déclaré mardi le président angolais Joao Lourenço.

L'annonce est intervenue à la suite d'entretiens ce mardi entre le dirigeant angolais et le président de la RD Congo, Félix Tshisekedi.

"A la demande de son homologue angolais, (M. Tshisekedi) a accepté de libérer deux soldats rwandais récemment capturés sur le territoire de la RDC", ont indiqué les services de M. Lourenço.

"Cette mesure est destinée à aider à réduire la tension dans les relations entre les deux pays", ont-ils ajouté. M. Lourenço a ensuite eu une conversation par visioconférence avec le président rwandais Paul Kagame, a aussi déclaré Luanda.

Suite à ces entretiens, les dirigeants rwandais et congolais sont parvenus à "un accord" pour se rencontrer en face-à-face dans la capitale angolaise, à une date qui sera annoncée.

Une querelle diplomatique entre Kigali et Kinshasa s'est intensifiée ces derniers jours, les deux parties échangeant des accusations d'aide aux milices armées dans la région instable de l'est de la RDC qui borde le Rwanda.

Le Rwanda a accusé la semaine dernière les forces armées congolaises d'avoir tiré des roquettes sur son territoire et a déclaré que deux de ses soldats avaient été enlevés lors d'une patrouille par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe rebelle actif dans l'est de la RDC.

L'armée congolaise a à son tour déclaré dimanche que les deux militaires avaient pénétré sur son sol et avaient été placés en garde à vue.

## CAMEROUN

### 3 soldats et 4 civils tués dans une attaque terroriste

Trois soldats et quatre civils ont trouvé la mort dans la nuit de lundi à mardi dans la localité camerounaise de Hitoua, dans la région de l'Extrême-Nord, au cours d'une attaque attribuée au groupe terroriste Boko Haram, rapportent des médias locaux, citant une source sécuritaire.

"Trois autres éléments de l'armée ont été blessés et un autre enlevé, lors de cette attaque survenue au poste militaire avancé situé à proximité de la frontière avec le Nigeria", a indiqué cette source sous le couvert d'anonymat.

Avant de s'évaporer dans la nature, les assaillants ont mis le feu au dit poste militaire et emporté du matériel militaire dont la nature n'a pas été communiquée.

Selon des sources concordantes, les attaques terroristes ont fait plus de trente morts parmi les civils et militaires dans l'Extrême-Nord depuis le début de l'année en cours.

## SÉNÉGAL

### Législatives : huit listes de candidats retenues

Huit listes de candidats ont été autorisées à prendre part aux élections législatives prévues le 31 juillet prochain au Sénégal, selon un arrêté du ministère de l'Intérieur rendu public lundi soir.

Celui-ci rejette toutefois la liste des suppléants au scrutin proportionnel présentée par la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY, majorité) et la liste des titulaires au scrutin proportionnel présentée par la coalition Yewwi askan wi (YAW, opposition la plus significative) pour "non-respect de certaines dispositions du Code électoral".

La première n'a pas respecté les dispositions relatives à la parité, tandis que la seconde n'a pas pu procéder au remplacement de l'un de ses candidats, frappé d'inéligibilité. BBY et YAW peuvent néanmoins saisir le Conseil constitutionnel.

Les huit listes autorisées sont la coalition Bokk Gis Gis/Liggey, la coalition Naataange askan wi, la coalition Alternative pour une assemblée de rupture, la coalition BBY, la coalition Buntu Bi, la coalition Les Serveurs, la Grande coalition Wallu Sénégal et la coalition Yewwi askan wi.

## NON-PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

# La Chine appelle à un véritable multilatéralisme

La Chine a appelé mardi à un véritable multilatéralisme face à la question de la non-prolifération des armes de destruction massive.

"La non-prolifération est un défi mondial. Pour résoudre ce problème, la coopération multilatérale et le leadership de l'ONU sont essentiels", a déclaré le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, au cours de consultations ouvertes sur l'examen complet de l'application de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité.

La Résolution 1540 est la première résolution contraignante obligeant tous les Etats membres de l'ONU à prendre et à appliquer des mesures efficaces contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM), de leurs vecteurs et des équipements connexes. Il a également appelé à défendre un "véritable multilatéralisme" à cet égard.

"Toutes les parties doivent adhérer à un concept de sécurité commun, global, coopératif et durable, attacher de l'importance aux préoccupations légitimes de sécurité de chacun, éliminer les moteurs de prolifération et rester attachées à une sécurité universelle et commune", a-t-il indiqué.

M. Zhang a noté qu'il était important de défendre les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, de renforcer le mécanisme de sécurité collective centré sur l'ONU, de défendre l'autorité du Conseil de sécurité et de rester déterminés à résoudre les problèmes de non-prolifération par des moyens pacifiques, dont le dialogue et la consultation.

Concernant les sanctions, l'envoyé diplomatique a déclaré que "les sanctions ne résolvent pas ces problèmes et ces risques à elles seules", et qu'elles ne feraient au contraire "qu'aggraver les ten-



sions et les risques de débordements".

"Les sanctions unilatérales et la prétendue 'juridiction à bras long' nuisent aux intérêts légitimes des autres pays.

Elles n'ont pas le soutien du public et devraient être abandonnées", a-t-il affirmé.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs porte atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales, a-t-il souligné, notant que la Résolution 1540 adoptée en 2004 constituait "la première résolution du Conseil de sécurité sur la non-prolifération, et un pilier majeur des efforts internationaux de non-prolifération".

Concernant la consolidation du système international de non-prolifération, M. Zhang a indiqué que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) était

la pierre angulaire du système international de désarmement et de non-prolifération, et représentait une composante majeure de l'architecture de sécurité internationale d'après-guerre.

M. Zhang a critiqué certains pays, affirmant qu'ils "ignoraient les objections de la communauté internationale, conduisaient des coopérations sur les sous-marins nucléaires, et insistaient pour introduire des matériaux nucléaires de qualité militaire en Asie-Pacifique, ce qui constitue une violation manifeste des objectifs et des principes du TNP et entraîne de graves risques de prolifération nucléaire".

S'exprimant sur le soutien de la Chine au Comité 1540, créé conformément à la Résolution 1540 du Conseil de sécurité, M. Zhang a déclaré que la Chine soutenait les ef-

forts du comité de travail raisonnable. "La communauté (internationale) doit continuer à promouvoir avec force la nécessité d'un bilan complet de la résolution, et procéder à des évaluations objectives de la mise en œuvre de cette résolution par tous les pays", a-t-il affirmé.

"La Chine est fermement opposée à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Nous avons toujours strictement honoré nos obligations internationales en matière de non-prolifération, continué à améliorer nos mécanismes de contrôle des exportations et de renforcement des capacités, et contribué à consolider les efforts de non-prolifération aux niveaux national, régional et international au moyen d'actions concrètes", a ajouté le diplomate.

## BELGIQUE

# Les services publics fortement perturbés par une grève nationale

Les services publics en Belgique ont été fortement perturbés mardi lorsque les syndicats ont organisé une journée de grève nationale, ont rapporté les médias locaux.

La grève a provoqué d'énormes retards et perturbations dans les transports publics, notamment la fermeture temporaire de certaines lignes de bus et de tramway, a déclaré la société belge de transport public.

Le trafic ferroviaire est à l'arrêt dans les provinces wallonnes de Liège, Namur et Luxembourg.

Seulement un quart des trains circule dans le reste du pays. Environ 60% des bureaux de poste du pays sont restés fermés pour la journée, y compris les centres de tri du courrier, ce qui pourrait entraîner de nouveaux retards au cours des prochains jours.

Cette journée de grève vise à dénoncer un malaise général dans le secteur public, afin de réclamer plus de pouvoir d'achat, d'investissements ainsi que le renforcement des pensions.

Le 20 juin, les travailleurs du secteur privé sont appelés à rejoindre ceux du secteur public pour une journée de manifestation.

## INDE-PAKISTAN

# Engagement à résoudre les problèmes de partage de l'eau

L'Inde et le Pakistan ont réitéré, mardi, leur engagement à résoudre les problèmes liés au partage des eaux des fleuves transfrontaliers par le biais de discussions dans le cadre du Traité sur les eaux de l'Indus de 1960.

La 118e réunion de la Commission permanente de l'Indus (PIC), composée des commissaires de l'Inde et du Pakistan, s'est tenue à New Delhi les 30 et 31 mai.

Le Traité sur les eaux de l'Indus, est l'un des accords les plus durables entre les deux pays et a traversé plusieurs périodes de tension dans les relations entre New Delhi et Islamabad.

Le PIC "a apprécié l'engagement des deux parties à interagir fréquemment et à résoudre les problèmes par le biais de discussions bilatérales dans le cadre du traité sur l'eau de l'Indus", a indiqué le ministère indien des Affaires étrangères, notant que la réunion s'était tenue de manière "cordiale".

Pour sa part, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a indiqué qu'un large éventail de questions liées à l'eau ont été discutées, notamment le partage préalable d'informations sur les inondations et le programme de visites et d'inspections.

En vertu du Traité sur l'eau de l'Indus (IWT) de 1960 entre l'Inde et le Pakistan sur le partage des eaux des six fleuves du bassin de l'Indus, les deux pays doivent assurer la réunion de la Commission permanente de l'Indus au moins une fois par an, alternativement en Inde et au Pakistan.

Sur les six fleuves du bassin de l'Indus, l'Inde a des droits complets sur trois fleuves de l'est à savoir Sutlej, Beas et Ravi, tandis que le Pakistan a des droits sur les fleuves de l'ouest (Chenab, Jhelum et Indus).

## YÉMEN

# Les Etats-Unis s'inquiètent de négociations "difficiles" pour reconduire la trêve

Les Etats-Unis se sont inquiétés mardi de négociations "difficiles" pour reconduire une trêve au Yémen, pays ravagé par un conflit qui a fait des centaines de milliers de morts et provoqué une terrible crise humanitaire.

Les discussions pour prolonger la trêve des combats scellée le 2 avril pour deux mois "ne sont pas terminées mais semblent un peu difficiles", s'est alarmée l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield.

Cette impasse "nous pose problème", a averti la diplomate dont le pays présidait en mai le Conseil de sécurité.

"Nous encourageons les deux parties à continuer leurs efforts et à trouver un moyen pacifique de fournir l'aide humanitaire nécessaire à la population yéménite", a-t-elle ré clamé.

C'est le message qu'a fait passer le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken à son homologue saoudien Fayçal ben Farhan, dans un entretien téléphonique centré sur les "efforts pour renforcer et prolonger la trêve au Yémen", a expliqué le département d'Etat.

Mardi aussi, une trentaine d'ONG impliquées au Yémen ont exhorté le gou-

vernement et les éléments du mouvement "Anssarullah" (Houthi) de ce pays à reconduire cette trêve.

Depuis le 2 avril, date de l'entrée en vigueur de l'accord négocié par l'ONU pour une période initiale de deux mois, "nous avons constaté les effets humanitaires positifs de la trêve", écrivent Save The Children, Oxfam, le Norwegian Refugee Council et d'autres organisations dans une lettre adressée aux parties au conflit. Outre un cessez-le-feu, la trêve - la première à l'échelle nationale depuis le début du conflit - prévoit une série de mesures devant alléger les souffrances de la population, éreintée par sept ans de conflit meurtrier.

Les Houthi ont pris le contrôle de la capitale Sanaa en 2014, déclenchant l'année suivante une intervention militaire sous commandement saoudien, en soutien au gouvernement en place.

Le conflit a fait des centaines de milliers de morts et plongé ce pays, le plus pauvre de la péninsule arabique, dans l'une des pires crises humanitaires au monde, selon l'ONU.

Dans le cadre de la trêve, les vols commerciaux ont repris pour la première

fois en six ans entre Sanaa et la capitale jordanienne Amman. Une deuxième liaison pour le Caire est prévue à partir de mercredi. La semaine dernière, l'émissaire de l'ONU Hans Grundberg avait lui aussi plaidé pour une reconduction de la trêve, à l'issue de discussions entre les belligérants à Amman.

## CORÉE DU SUD

# Début des élections locales

Les Sud-Coréens votent, mercredi, pour élire les maires, les gouverneurs, les membres des conseils locaux et les responsables régionaux de l'éducation dans le cadre d'élections locales. Les élections locales de cette année concernent 17 mairies métropolitaines et postes de gouverneurs provinciaux, 226 postes de direction administrative de niveau inférieur, ainsi que 872 sièges dans les conseils provinciaux et métropolitains et 2.988 dans les conseils locaux de niveau inférieur, indique l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Sept sièges à l'Assemblée nationale sont également en jeu, et des élections parlementaires partielles auront lieu dans les districts de Daegu (sud-est), Incheon (ouest), Seongnam (sud-est), Wonju (centre du pays), Boryeong (centre-ouest),

Changwon (sud) et Jeju (sud). Le scrutin a débuté à 6h du matin (heure locale) et se poursuivra jusqu'à 18h dans 14.465 centres de vote, selon la Commission nationale des élections (NEC). Les patients atteints du Covid-19 et les personnes en quarantaine sont autorisés à voter entre 18h30 et 19h30. Le pays compte 44,3 millions d'électeurs éligibles, dont 9,3 millions ont déjà voté lors d'un vote anticipé de deux jours la semaine dernière.

Le taux de participation au vote anticipé s'est élevé à 20,62%, soit le taux le plus élevé de toutes les élections locales, d'après la NEC.

L'organisme de surveillance des élections s'attend à ce que la participation finale aux élections de mercredi dépasse les 60,2% enregistrés lors des élections locales de 2018.

## MÉDIAS

## L'ANEP annonce le lancement de son nouveau service : la publicité électronique

L'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) a annoncé mardi le lancement d'un nouveau service, la publicité électronique, invitant les responsables d'organes d'information en ligne intéressés par cette activité à soumettre leur "demande de partenariat" à l'agence.

"Dans le cadre du développement de ses activités, l'ANEP a le plaisir d'annoncer le lancement de sa nouvelle catégorie de services destinée à l'activité d'information en ligne: la publicité électronique", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

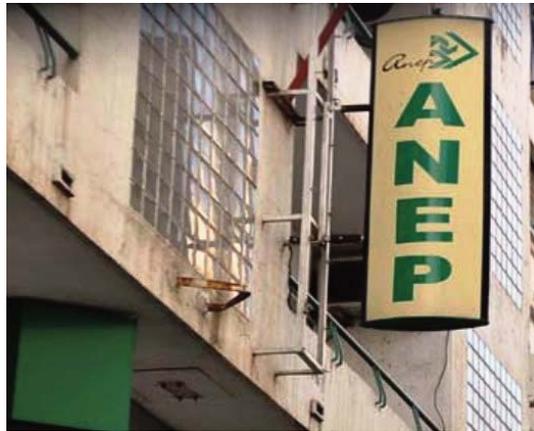
A cette occasion, l'ANEP invite "l'ensemble des responsables d'organes d'information en ligne éligibles selon la réglementation en vigueur et désireux de prendre part à cette activité" à "envoyer leurs dossiers administratifs exclusivement par courriel à l'adresse: "publicite.electronique@anep.com.dz".

L'ANEP précise, à ce titre, que "le dossier administratif, devra être transmis sous fichier PDF unique" et doit être, "constitué des documents suivants: une demande de partenariat adressée à la Direction générale de L'ANEP, le certificat

d'enregistrement de l'organe d'information en ligne (agrément), l'attestation d'hébergement du site électronique devant comporter le nom de domaine ".dz".

+ et être récente, le statut juridique de l'entreprise de l'organe d'information en ligne, la pièce d'identité du ou des propriétaire(s) et le registre de commerce comportant le numéro d'activité relatif à presse électronique".

Le dossier doit également être constitué de "titre légal d'occupation des locaux en cours de validité, la fiche technique du site électronique (accès/sécurité/gestion technique), l'attestation d'adhésion de l'entreprise de l'organe d'information en ligne à la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), l'attestation de déclaration statistique et fiscale comportant les numéros d'identification statistique et fiscale (NIS et NIF), l'at-



testation des comptes sociaux annuels de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, l'attestation de domiciliation bancaire de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne et la présentation détaillée du site électronique (ligne éditoriale, statistiques, présence sur les réseaux sociaux, etc.).

taire de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne et la présentation détaillée du site électronique (ligne éditoriale, statistiques, présence sur les réseaux sociaux, etc.).

L'agence souligne, à cet égard, que "les responsables d'organes d'information en ligne dont les dossiers sont approuvés seront invités à conclure une convention de partenariat avec l'ANEP, portant sur les conditions et les modalités de distribution de la publicité électronique", affirmant que ses services "demeurent à la disposition des responsables d'organes d'information en ligne pour tous renseignements supplémentaires".

Elle fait remarquer, dans ce contexte, que "les dossiers incomplets ainsi que ceux transmis par tout autre moyen que via l'adresse e-mail sus-citée ne seront pas examinés".

## THÉÂTRE

## Journées théâtrales pour enfants du 1<sup>er</sup> au 14 juin au TNA

Le Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi (TNA) organise du 1<sup>er</sup> au 14 juin prochain les Journées théâtrales pour enfants dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques marquant la Journée internationale de l'enfance, selon le site électronique de cette institution culturelle.

Plusieurs représentations théâtrales autour de la thématique de l'enfance sont au programme de ces journées, notamment la pièce "Vivons ensemble en paix", mise

en scène par Lasfar Bekhaled et produite par la troupe théâtrale Kateb-Yacine de Sidi Bel Abbès. A l'ouverture de cette manifestation, la place Mohamed-Touri accueillera une activité didactique récréative de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), en collaboration avec la commune de la Casbah.

Parmi les autres pièces au programme, il y a lieu de citer "Mamlaket El-Hacharat" (royaume des insectes), mise en scène par

Souhil Boukhedra sur un texte de Souhil Chebli et produite par le Théâtre régional d'El-Eulma, "Kitab El-Ajayeab" (le livre des merveilles), mise en scène par Boukeur Ben Aïssa sur un texte de Yakoub Bilal et produite par une troupe de Sidi Bel Abbès en collaboration avec leur Théâtre régional, et "Khalayal" (imaginaire) écrite et mise en

scène par Seifeddine Bouha et produite par le Théâtre régional de Souk Ahras. Ces Journées théâtrales pour enfants seront, par ailleurs, marquées par un spectacle musical animé par l'amie des enfants Najwa et la remise des prix du concours de "la meilleure expression du rêve de l'enfant africain" à l'occasion de la Journée de l'enfant africain.

## TLEMCCEN

## Le festival local lire en fête du 1<sup>er</sup> au 5 juin

La dixième édition du Festival lire en fête débutera mercredi à la bibliothèque Mohamed Dib de Tlemcen, a-t-on appris mardi auprès de la direction de cet établissement culturel.

Le festival, qui se poursuivra jusqu'au 5 juin, est de retour après trois ans d'absence due à la pandémie de la Covid-19.

Plusieurs ateliers destinés notamment à la lecture, au dessin et à l'art seront organisés lors de cette nouvelle édition, qui coïncide avec la célébration de la journée mondiale de l'enfance.

Des spectacles ludiques et récréatifs ainsi que des concours et des jeux éducatifs et de culture générale seront également programmés dans le but de susciter chez l'enfant l'amour et le goût de la lecture et du livre.

Une bibliothèque mobile sillonnera aussi les diverses régions de la wilaya pour permettre à un grand nombre d'enfants de profiter du festival ainsi que l'organisation d'ateliers dans les zones d'ombre et

des sorties et excursions au profit de cette catégorie de citoyens. Par ailleurs, la célébration de la journée mondiale de l'enfance à Tlemcen donnera lieu à des activités récréatives, éducatives et culturelles, a indiqué le directeur local de la Culture et des Arts, Amine Boudefla.

Dans ce sens, des courtes formations sur le secourisme ainsi que des ateliers de calligraphie arabe, de peinture et de théâtre seront organisés au niveau de la commune d'Aïn Fezza.

Ils seront encadrés par les adhérents au mouvement des SMA, des éléments de la protection civile et des animateurs spécialisés, a ajouté la même source.

Des ateliers de lecture seront également organisés à Sabra, Honâine et Tlemcen dans le but d'encourager les enfants à aimer le livre et la lecture.

Toutes les structures culturelles de la wilaya prendront part à ce programme riche qui se poursuivra jusqu'au 7 juin prochain, a-t-on indiqué.

## PATRIMOINE

## Un sabre japonais vieux de 600 ans introduit illégalement en Suisse

Un sabre de samouraï japonais, ou "katana", vieux de presque 700 ans, a été introduit en contrebande en Suisse, qui interdit le transfert d'anciens objets considérés comme des biens culturels.

Le sabre datant de 1353 se trouvait à l'intérieur d'un véhicule dont le conducteur n'avait pas déclaré l'objet insolite lors de son entrée en Suisse par le passage frontière de Thayngen, près de l'Allemagne, a indiqué l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, cité par des médias.

Quand bien même le katana a été introduit en Suisse à la demande de son propriétaire, ce dernier aurait dû le déclarer aux douanes, les sabres japonais anciens étant considérés comme des "biens culturels" en vertu de la loi sur le transfert des biens culturels.

Cette loi vise à protéger le patrimoine culturel de l'humanité et de prévenir le vol, le pillage ainsi que l'exportation et l'importation illégitimes des biens culturels en Suisse.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville  
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat  
Service de suivi des Marchés publics  
NIF: 099803019005331

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM N° : 20 /2022

La direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

Titre d'opération : Suivi et réalisation et aménagement de la Mosquée Pôle -Laghouat.

LOT N° 15: plomberie sanitaire  
LOT N° 19: les équipements vocal et vidéos

Les entreprises qualifiées catégorie 02 et plus en TRAVAUX BATIMENT activité principal (avec code demandé) pour LOT N°15, et Fabricants ou importateur ou grossistes (avec code demandé) pour LOT N°19. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine - Service de suivi des Marchés publics.

L'offre contient : « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées dans l'article 04 - 05 du cahier des charges

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»  
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

Pour .....  
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
« Dossier de candidature»

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :  
«Dénomination de l'entreprise»  
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

Pour.....  
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
« Offre technique»

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :  
«Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

Pour.....  
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
« Offre financière»

Les trois dossiers ou offres doivent insérer dans une enveloppe séparée et bien fermé et ne contient que la mention suivante :  
A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine  
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

Pour Etude et suivi .....  
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis qui auront lieu le même jour de dépôt des offres à 14 h30 au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres +03 mois.

## DIGITAL AFRICAN SUMMIT D'ALGER Accélérer la numérisation pour le développement durable en Afrique

Les participants au Digital African Summit, dont les travaux se sont ouverts mardi à Alger, ont plaidé en faveur de l'accélération des innovations numériques pour le développement durable en Afrique à travers la mise en place d'une stratégie commune de transformation numérique du continent.

Le Commissaire de l'Union africaine (UA) à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation, l'Algérien Mohamed Belhocine, a indiqué que l'UA a élaboré "une stratégie de transformation numérique pour l'Afrique qui vise à promouvoir l'intégration du continent, générer une croissance économique inclusive et réduire la fracture numérique".



"L'Agenda 2063 de l'Union Africaine appelle à accélérer les actions pour catalyser la révolution de l'éducation et des compétences et promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation, dans le but ultime de renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les compétences pour l'avenir de l'Afrique", a-t-il rappelé.

Il a affirmé que pour atteindre cet objectif, l'UA est en train "d'élaborer une stratégie d'éducation numérique pour promouvoir la citoyenneté numérique, faciliter l'utilisation des TIC pour l'enseignement, l'apprentissage et la recherche et renforcer la compétitivité de l'Afrique".

Selon lui, "pour que l'innovation numérique prospère en Afrique, il nous incombe de veiller à ce que l'écosystème d'innovation requis soit en place. Cela inclut, entre autres, les politiques habilitantes, les compétences requises, l'architecture de financement durable pour la recherche et le développement et bien sûr une participation active du secteur privé".

De son côté, le président-directeur général du Groupe public Télécom Algérie, Khalid Zarat, a qualifié la digitalisation, basée sur l'innovation et les TIC, de "pièce maîtresse de la nouvelle ère économique où l'Afrique aura enfin un rôle majeur à jouer".

Pour M. Zarat, le salon est une opportunité pour les participants africains "de discuter, d'échanger et d'esquisser ensemble une stratégie de transformation numérique du continent centrée sur nos intérêts communs".

"Nous devons contribuer à la révolution numérique en cours dans le monde en tant qu'acteur et non plus seulement en tant que consommateur", a-t-il dit, soulignant que "l'Afrique est un marché ciblé et apprécié des plus grandes entreprises numériques du monde, pour faire des profits, qui, malheureusement, sont à peine réinvestis dans le continent".

Il a plaidé, à cet égard, pour "une approche collaborative du Groupe Télécom Algérie, capable d'identifier les synergies nécessaires à la création de valeurs ajoutées aux côtés de ses partenaires africains, pour relever des défis majeurs à savoir améliorer le réseau de télécommunications existant, démocratiser la connexion haut débit et adopter le Cloud".

Le Président du Conseil

d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU), l'Ivoirien Isaac Gnamba Yao, a, pour sa part, indiqué que l'UPU a entamé une "grande mutation" dans le secteur postal avec la mise en place de plans stratégiques dont le fil dorsal est désormais le numérique.

Il a fait savoir que depuis une dizaine d'années, l'UPU a adopté une feuille de route visant l'introduction du numérique dans les stratégies adoptées par les opérateurs postaux, la digitalisation des services postaux et le développement du e-commerce, ajoutant que cette démarche place désormais la poste au cœur des dispositifs socio-économiques des Etats africains et du monde.

D'autres intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter des technologies nouvelles permettant un développement rapide du digital dans le monde, à l'image du Directeur général de l'entreprise des télécommunications Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki, qui appelle à aller directement vers la 5G, proposant du très haut débit et une latence fortement réduite, tout en évitant le risque de saturation des réseaux lié à l'augmentation des usages numériques (smartphones, tablettes, objets connectés).

Plus de 1.200 décideurs, une centaine d'entreprises et startups exposantes, issus d'une vingtaine de pays d'Afrique et du monde, participent au "Digital African Summit", du 31 mai au 2 juin, avec pour objectif de regrouper les acteurs africains du secteur pour envisager ensemble l'édification de projets futuristes sur le continent et ailleurs dans le monde.

## SEMI-CONDUCTEURS La pénurie risque de durer jusqu'en 2024 (administration Biden)

La secrétaire américaine au Commerce Gina Raimondo a prévenu mardi que la pénurie des semi-conducteurs allait probablement durer encore longtemps, évoquant 2024 pour constater une réelle amélioration.

La demande pour les puces électroniques a explosé pendant la pandémie provoquant une pénurie aujourd'hui amplifiée par les fermetures d'usines en Chine en raison des résurgences de Covid.

"Malheureusement, je ne vois pas la pénurie de puces s'atténuer de façon significative l'année prochaine", a-t-elle déclaré lors d'une conférence téléphonique à la suite de son déplacement en Asie.

"Au cours de mon voyage, j'ai convoqué une douzaine de PDG (...) en Corée, a-t-elle indiqué, soulignant que ceux-ci représentaient une large gamme de secteurs allant de l'outillage à la production de semi-conducteurs.

"Et ils ont tous convenu qu'il fallait attendre fin 2023, voire début de 2024 pour voir une réelle amélioration". Les semi-conducteurs sont omniprésents dans la vie quotidienne.

Essentiellement fabriqués en Asie, ils sont indispensables pour la fabrication de voitures, de Smartphones ou même les équipements médicaux et les aspirateurs.

Avec la pandémie, les industriels ont vu

ces réserves de puces fondre à un niveau alarmant. Selon Gina Raimondo, les chefs d'entreprise pointent du doigt le fait que le Congrès peine à adopter la législation devant soutenir la production de puces aux Etats-Unis alors que "tous les autres pays ont maintenant des subventions sur la table".

Et si le Congrès n'agit pas très rapidement, des entreprises comme Samsung, Intel, pourraient aller construire des usines dans un autre pays que les Etats-Unis. "Ce serait extrêmement problématique", a répété Gina Raimondo qui depuis des mois exhorte les législateurs à se mettre d'accord alors que la compétitivité des Etats-Unis est en jeu.

Le Sénat américain avait approuvé fin mars un texte qui doit permettre, avec des dizaines de milliards de dollars, de renforcer l'industrie des Etats-Unis face à la concurrence de l'Asie dont la Chine dans des secteurs clés comme les semi-conducteurs.

Un projet de loi similaire, le "America COMPETES act", avait été voté par la Chambre des représentants en février.

Mais les deux assemblées du Congrès ne se sont pas encore accordées sur un texte commun sur ces mesures d'un montant total de 52 milliards de dollars.

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR  
DAIRA DE BENI OUNIF  
COMMUNE DE BENI OUNIF

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES N° 06/2022

Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Béni-Ounif, Daïra de Béni-Ounif, Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales pour le projet suivant : **Acquisition d'un Autocar pour transport scolaire localités EL-GUETRANI et BOUSSIR.**

Toutes entreprises titulaires d'un agrément de l'approbation pour l'activité de commercialisation des véhicules neufs et registre de commerce avec le code d'activité désiré, les revendeurs agréés (contrat de revente avec le revendeur et/ou distributeur + registre commerce avec le code dans le domaine), et l'équivalent pour les fabricants, et intéressés par le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent consulter le dossier et retirer le cahier des charges, auprès du service technique de la commune de BENI OUNIF, contre paiement 3500.00 DA chaque jour de travail à partir du 08H30 jusqu'à 16H00.

NIF de la commune : 095008219039524

Les soumissionnaires présenteront leur offre sous forme de :

1. **Un dossier de candidature**, composé de :

- une déclaration de candidature dans laquelle le soumissionnaire atteste qu'il obéit aux conditions stipulées à l'article n°67 du décret présidentiel n° 15/247 ; insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination, l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire ; référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « dossier de candidature ».
- une déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, renseignée, cachetée et datée ;
- une copie de statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- la copie du registre de commerce ayant une relation avec les activités demandées.
- Une copie d'un agrément ou une autorisation pour l'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs délivré par les services habilités du Ministère de l'industrie et des mines.
- les Bilans des trois (03) dernières années.
- Les références bancaires (attestation de solvabilité) de l'année en cours.
- la copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- l'Extrait du casier judiciaire en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
- La Convention de groupement et le Pouvoir de représentation du groupement (éventuel).
- références professionnelles (attestation de maître d'ouvrage (PVR, de bonne exécution)) pour les travaux similaires.
- Liste des moyens humains à mettre sur le projet avec justification (affiliation CNAS+ attestation de travail et diplôme).
- Liste des moyens matériels destinés au projet avec justification (carte grise, et assurance pour les moyens roulant et PV d'huissier pour les moyens non roulants de l'année en cours.
- les mises à jour des pièces fiscales et des organismes de sécurité (CNAS, CACOBATPH, CASNOS).
- Attestation des dépôts légaux des comptes sociaux.
- La copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

2. **Une offre technique** ; composée de

- Le cahier de charges signé, daté et paraphé par le soumissionnaire, le gérant ou le directeur général ;
- Déclaration à souscrire signée, cachetée et datée par le soumissionnaire, le gérant ou le directeur général ;
- Lettre d'engagement pour : Délai de garantie – Délai de livraison et Délai d'intervention ;
- Lettre d'engagement pour les le service après-vente ;
- Lettre d'engagement pour Formation pour personnels utilisateurs de ces équipements, d'au moins quinze (15) jours.
- Certificats d'origine des fournitures ;
- Certificat de conformité aux normes internationales doit correspondre strictement aux noms de fournitures demandées ;
- Mémoire technique justificatif, cachetée et datée par le soumissionnaire ;
- Catalogue en couleur et fiche technique portant les caractéristiques de chaque équipement en langue française ou arabe.

3. **Une offre financière** ; composée de

- Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, renseignée, cachetée et datée ;
- Bordereau des prix unitaires ; soigneusement renseigné ; daté et signé
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; soigneusement renseigné ; daté et signé

Les soumissions doivent être accompagnées dans trois enveloppes des pièces justificatives légalisées requises par la réglementation en vigueur indiquées dans le cahier des charges.

- La première enveloppe est destinée au dossier de candidature.
- La deuxième enveloppe est destinée à l'offre technique.
- La troisième enveloppe à l'offre financière.
- La quatrième enveloppe contiendra les trois premières enveloppes sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions «dossier de candidature» et « offre technique » et « offre financière »

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra indiquer que l'adresse : A monsieur le Délégué à la gestion des affaires de la commune de Béni-Ounif et la mention « Soumission à ne pas ouvrir projet : Offre n° .../2022  
Objet : Acquisition d'un Autocar pour transport scolaire localités EL-GUETRANI et BOUSSIR».

- La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le B.O.M.O.P.
- Aucune offre ne sera reçue par le maître de l'ouvrage après expiration du délai de préparation des offres sera retournée considérée comme nulle et rejeté purement et simplement.
- L'ouverture des plis se fera à 14 :00 h dans le même jour correspondant à la date limite des dépôts des offres ou dans le jour ouvrable suivant si ce jour est un jour férié, l'ouverture des plis se fera en séance publique à l'adresse suivante: SIEGE DE LA COMMUNE DE BENI OUNIF.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.





## JM ORAN-2022

## La presse objective est une réponse à ceux qui mettent en doute les grandes réalisations (ministre)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a estimé mardi à Oran que "la presse objective constitue une réponse à ceux qui éclipsent les grandes réalisations et exagèrent les points négatifs aussi minimes soient-ils".

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux d'un séminaire international sur "le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée", organisé par l'Agence Algérie Presse Service (APS) à Oran, le ministre a relevé que "le paysage médiatique n'est pas exempt de sceptiques qui refusent de montrer les réalisations telles qu'elles sont", ajoutant dans ce cadre que "ces gens exagèrent les aspects négatifs qui peuvent être anodins et qui (d'ailleurs) existent dans le monde entier, alors qu'ils éclipsent les grandes réalisations".

"Traiter les informations de la sorte est loin d'être neutre" a expliqué le ministre, estimant qu'"une presse objective traitant l'actualité avec impartialité est la meilleure réponse à ceux qui diffusent et propagent de fausses et men-



songères nouvelles".

Dans un autre contexte, M. Bouslimani a souligné que le séminaire international, auquel participent des représentants des agences des deux rives de la Méditerranée, contribuera à la promotion des Jeux Méditerranéens qu'abritera la wilaya d'Oran dans quelques semaines.

"La promotion de l'édition d'Oran à l'échelle internationale en est l'objectif principal de cette rencontre", a-t-il déclaré, tout en soulignant que "la presse nationale est mobilisée pour une couverture globale et complète de ces Jeux".

"La 19e édition des Jeux Méditerranéens, qui sera lancée dans quelques semaines sera également l'occasion de promouvoir la ville d'Oran, ses réalisations et ses équipements dans tous les domaines", a encore ajouté le ministre.

## La presse étrangère admirative pour les nouvelles installations sportives

Les représentants des différentes agences de presse de la Méditerranée ont exprimé mardi à Oran leur admiration pour les infrastructures sportives réalisées dans la wilaya en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue cet été.

Les hôtes de la capitale de l'Ouest ont eu droit à une tournée au niveau du nouveau complexe sportif d'Oran et le village méditerranéen, et ce, à l'issue des travaux du séminaire organisé par l'Agence Presse Service (APS) en coordination avec l'Alliance des agences de presse de la Méditerranée (AMAN), avec comme thème "le rôle des agences de presse régionales dans le développement du sport dans le bassin méditerranéen".

Au niveau du complexe olympique implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), la délégation de l'AMAN a eu à visiter les différentes structures de cette importante œuvre, dont le stade de football de 40.000 places qui s'apprête à accueillir, entre autres, la cérémonie d'ouverture des JM prévue le 25 juin.

Le stade d'athlétisme de 4.200 places et le Centre nautique qui comprend trois piscines, dont deux olympiques, ont été également visités par les représentants de l'ANAM.

Non loin du nouveau complexe olympique, qui dispose aussi d'une salle omnisports de 6.000 places, les hôtes de l'Algérie ont fait un tour du côté du village méditerranéen, le lieu d'hébergement de plus



de 3.400 athlètes et leurs accompagnateurs qui commenceront à défilier sur Oran à partir du 20 juin. Sur place, les présents ont profité de l'occasion pour assister, sur invitation du commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, à une partie d'une démonstration entrant dans le cadre des préparatifs de la cérémonie d'ouverture dans une ambiance bon enfant.

"Franchement, d'après tout ce qu'on a vu dans ces installations sportives, tout est fin prêt pour que l'Algérie accueille dans les meilleures conditions la prochaine édition des JM. Il apparaît clairement que l'Etat algérien a déployé d'énormes efforts pour parvenir à

réaliser ces installations de grande envergure", a déclaré à l'APS, le rédacteur en chef de l'agence MENA, Tarek Abdelghaffar.

Même son de cloche chez Adrian Hubert, de l'agence de presse espagnole (EFE).

Ce dernier, qui a une riche expérience dans le domaine sportif pour avoir couvert plusieurs tournois des Jeux olympiques et Jeux méditerranéens, n'a pas tari d'éloges sur les équipements sportifs qu'il a eu l'occasion de découvrir, estimant qu'ils répondaient tous aux normes.

Il a poursuivi que le complexe sportif d'Oran a tous les atouts pour abriter des compétitions internationales à l'avenir.

## L'Algérie a la capacité de réussir la 19e édition des Jeux Méditerranéens

Plusieurs responsables et journalistes d'agences de presse des pays de la Méditerranée ont mis en relief mardi à Oran la capacité de l'Algérie à réussir l'organisation de la 19e édition des Jeux Méditerranéens, prévue du 25 juin au 06 juillet prochain dans la capitale de l'ouest du pays.

Le Directeur de la rédaction de l'Agence égyptienne de presse du Moyen-Orient (MENA), Tarek Abdelghaffar, a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du séminaire international sur "le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée", organisé par l'Agence Algérie Presse Service (APS), en coordination avec l'Alliance des agences de presse de la Méditerranée (AMAN), que "nous sommes confiants quant à la capacité de l'Algérie de faire de cet important forum un succès, eu égard à son grand potentiel d'organisation".

"Nous en sommes témoins, que ce soit en Egypte, en Afrique ou aux niveaux régional et mondial" a indiqué le journaliste égyptien, Tarek Abdelghaffar, ajoutant que le sport constitue un domaine favorable au rapprochement entre les peuples en raison du large éventail de ceux qui s'y intéressent, à la lumière du développement qui a eu lieu dans le domaine de la communication, en particulier les agences de presse et les réseaux sociaux. Dans ce contexte, il a exprimé sa conviction que "l'édition d'Oran sera une véritable réussite et aura un taux de représentation sportive de haut niveau par les pays des deux rives de la Méditerranée".

Pour sa part, Mohamed El-Amri, représentant de l'agence de presse palestinienne (WAFA), a émis l'espoir que les Jeux Méditerranéens, qui se dérouleront à Oran, permettront "le rapprochement entre les pays de la région" tout en souhaitant plein succès à la wilaya d'Oran en particulier et à l'Algérie en général à travers l'organisation de ce grand rendez-vous sportif. "L'accueil de ces jeux par l'Algérie est la preuve du rôle important que joue ce pays pour réaliser le rapprochement et développer la culture des valeurs de tolérance entre les pays méditerranéens", a-t-il déclaré à l'APS.

De son côté, le directeur de la région Afrique du Nord de l'Agence France Presse (AFP), Azzeddine Saïd, a indiqué à l'APS qu'il avait suivi les préparatifs de ces jeux, notamment en ce qui concerne l'aspect des infrastructures sportives, qui avait été "un grand défi" en raison de la pandémie de Corona", soulignant que les installations sont prêtes et que la manifestation sportive se déroulera dans les meilleures conditions.

Le séminaire international sur le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée, organisé par Algérie Presse Service (APS) en coordination avec l'Alliance des agences de presse de la Méditerranée (AMAN), a été ouvert, mardi, en présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, du Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid et du Commissaire des Jeux Méditerranéens M. Mohamed Aziz Derouaz, avec la participation de responsables et de représentants de plusieurs agences de presse méditerranéennes.

APS

## Plus de 2.000 demandes d'accréditation des organes de presse

Quelques 2.068 demandes d'accréditation dont 472 émanant d'organes de presse étrangers sont parvenues à la commission d'information relevant du comité d'organisation de la 19e édition des jeux méditerranéens, a annoncé mardi à Oran le responsable de la dite commission, Mourad Boutadjine. Intervenant au cours du séminaire organisé par l'Agence Algérie Presse Service (APS) sur "le rôle des agences de presse régionales dans le développement du sport dans la Méditerranée", Mourad Boutadjine a indiqué que la liste finale des journalistes appelés à couvrir l'événement, prévu du 25 juin au 5 juillet prochains, sera arrêtée dans les jours à

venir. En attendant, le même responsable s'est réjoui de la forte participation annoncée pour la circonstance, ce qui assure d'ores et déjà une réussite de la couverture médiatique des JM. Le ministre de la communication, Mohamed Bouslimani, avait assuré, la veille, lors d'une conférence de presse au terme d'une réunion de coordination entre le comité d'organisation local des JM et son homologue internationale, que les services de son département ont accordé toutes les facilités aux médias, aussi bien les nationaux qu'étrangers, pour effectuer leur travail lors des JM dans les meilleures conditions.

## CAN-2023 (QUALIFICATIONS/ GR.F) Les Verts poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match contre l'Ouganda, samedi au stade du 5-juillet (20h00), comptant pour la 1re journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire.



Côté effectif, hormis le gardien Anthony Mandrea (SCO Angers, France), attendu ce mercredi, tous les autres joueurs étaient au rendez-vous de la séance de mardi (18h00), notamment Mustapha

Zeghba (Damac FC, Arabie Saoudite), Sofiane Bendebeka (Al Fateh SC, Arabie Saoudite) et Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie) qui ont rejoint le groupe mardi.

La séance d'entraînement a été

buté à 18h00 avec le rituel échauffement en jonglerie suivi de quelques ateliers techniques et des oppositions à trois équipes (chassables orange, violet et vert) bien rythmées. Le coach national, Djamel Belmadi, a organisé un match sur les deux tiers du terrain opposant deux équipes (chassables verts et chassables gris), ce qui lui permettra d'observer de tout près tous les joueurs, en prévision de la rencontre contre l'Ouganda.

La séance a pris fin à 20h00, avec une série de tirs au but pour quelques éléments, en l'occurrence Bensabani, Mandi, Omrani, Bennacer et Belaïli.

### Le programme de la journée de mercredi :

**12h00** : Marche.

**12h30** : Séance vidéo.

**17h30** : séance de gym et strapping.

**18h00** : Séance d'entraînement.

## LIGUE 1

### Le CR Belouizdad sacré champion pour la 3<sup>e</sup> année de suite

Le CR Belouizdad est officiellement sacré champion d'Algérie pour la saison 2021-2022, après sa victoire devant l'US Biskra sur le score de 2

à 0 (mi-temps : 2-0), en match comptant pour la mise à jour de la 26<sup>e</sup> journée, disputé mardi au stade 20 août (Alger).

A la faveur de ce précieux succès, obtenu grâce aux buts inscrits par Mrezigue (31<sup>e</sup>) et Bousseliou (45<sup>e</sup>), le CRB réalise un fait inédit dans l'histoire du football algérien, en décrochant le titre de champion pour la troisième année de rang (2020, 2021, 2022).

Le Chabab ajoute à cette occasion un neuvième titre de champion à son palmarès général, après ceux de 1965, 1966, 1969, 1970, 2000, 2001, 2020 et 2021. Les Belouizdadis (67

pts), qui comptent encore un match en retard contre l'USM Alger, sont assurés de terminer en tête du classement avant même le déroulement des deux dernières journées de championnat.

En effet, même en cas de défaite, les Rouge et Blanc auront toujours un point d'avance sur la JS Kabylie (60 pts). Les jeux sont donc déjà faits. Deux autres rencontres de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 de football, sont prévues mercredi (16h45).

Il s'agit des matchs MC Oran - JS Saoura (24<sup>e</sup> journée) et CS Constantine - ES Sétif (26<sup>e</sup> journée).

### Le palmarès après le sacre du CR Belouizdad

Palmarès du Championnat d'Algérie de football, après le sacre du CR Belouizdad, ayant officialisé mardi le titre de la saison 2021-2022, son troisième consécutif, et le neuvième de son histoire :

1962-1963 : USM Alger  
1964-1965 : CR Belcourt (CRB)  
1966-1967 : NA Hussein-Dey  
1968-1969 : CR Belcourt (CRB)  
1970-1971 : MC Oran  
1972-1973 : JS Kawkabi (JSK)  
1974-1975 : MC Alger  
1976-1977 : JE Tizi-Ouzou (JSK)  
1978-1979 : MP Alger (MCA)  
1980-1981 : RC Kouba  
1982-1983 : JE Tizi Ouzou (JSK)  
1984-1985 : JE Tizi-Ouzou (JSK)  
1986-1987 : EP Sétif (ESS)  
1988-1989 : JE Tizi-Ouzou (JSK)  
1990-1991 : MO Constantine  
1992-1993 : MC Oran  
1994-1995 : JS Kabylie  
1996-1997 : CS Constantine  
1998-1999 : MC Alger  
2000-2001 : CR Belouizdad  
2002-2003 : USM Alger  
2004-2005 : USM Alger  
2006-2007 : ES Sétif  
2008-2009 : ES Sétif  
2010-2011 : ASO Chlef  
2012-2013 : ES Sétif  
2014-2015 : ES Sétif  
2016-2017 : ES Sétif  
2018-2019 : USM Alger  
2020-2021 : CR Belouizdad

1963-1964 : USM Annaba  
1965-1966 : CR Belcourt (CRB)  
1967-1968 : ES Sétif  
1969-1970 : CR Belcourt (CRB)  
1971-1972 : MC Alger  
1973-1974 : JS Kawkabi (JSK)  
1975-1976 : MC Alger  
1977-1978 : MP Alger (MCA)  
1979-1980 : JE Tizi Ouzou (JSK)  
1981-1982 : JE Tizi Ouzou (JSK)  
1983-1984 : GCR Mascara (GCM)  
1985-1986 : JE Tizi-Ouzou (JSK)  
1987-1988 : MP Oran (MCO)  
1989-1990 : JS Kabylie  
1991-1992 : MC Oran  
1993-1994 : US Chaouia  
1995-1996 : USM Alger  
1997-1998 : USM El-Harrach  
1999-2000 : CR Belouizdad  
2001-2002 : USM Alger  
2003-2004 : JS Kabylie  
2005-2006 : JS Kabylie  
2007-2008 : JS Kabylie  
2009-2010 : MC Alger  
2011-2012 : ES Sétif  
2013-2014 : USM Alger  
2015-2016 : USM Alger  
2017-2018 : CS Constantine  
2019-2020 : CR Belouizdad  
2021-2022 : CR Belouizdad.

## TOURNOI MAURICE-REVELLO (JAPON-ALGÉRIE 1-0) Ould Ali : "la dernière touche nous a manqué"

Le sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) Noureddine Ould Ali, a regretté le manque d'efficacité de ses joueurs, lors de la défaite concédée mardi face au Japon (1-0), en match disputé au stade Parsemain à Fos-sur-Mer, comptant pour la 1ère journée (Gr.C) du 48<sup>e</sup> tournoi Maurice-Revello (ex-Tournoi de Toulon/ France), prévu du 29 mai au 12 juin.

"Quand on ne marque pas et qu'on a encaissé un but gag, la conséquence de tout cela est qu'on perd le match. Cela n'empêche, mon équipe a développé un beau football et a dominé pratiquement le cours du jeu.

La dernière touche nous a manqué et nous l'avons payé cash", a déploré le coach national, dans une déclaration accordée au site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

L'unique but de la partie a été inscrit par Sota Kitano (55<sup>e</sup>). Les joueurs algériens ont manqué cruellement de lucidité devant les buts, en ratant plusieurs occasions de scorer. Il s'agit de la troisième participation de l'Algérie dans ce prestigieux tournoi, et la première depuis sa dernière apparition il y a 38 ans. Les coéquipiers de Yassine Titraoui (Paradou AC) enchaîneront en défiant vendredi la Colombie (16h30), puis les Comores le lundi 6 juin (16h30).

Outre l'Algérie, le Japon, les Comores, et la France -- pays hôte et le plus titré dans l'histoire de ce tournoi (12 trophée) -- huit autres pays prendront part à cette manifestation : le Ghana, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Colombie, l'Indonésie, le Panama, le Mexique, et le Venezuela.

Les douze sélections ont été réparties en trois groupes de quatre, le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifient pour les demi-finales.

Le tournoi Maurice-Revello constitue une étape préparatoire pour les U23 algériens, en prévision des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

## JM-2022 (ALGÉRIE) Slatni : "Nous jouons nos chances à fond"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U18) Mourad Slatni, a indiqué mardi que les "Verts" allaient jouer leurs "chances à fond", lors du tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), un lendemain du tirage au sort qui a placé l'Algérie dans un groupe A relevé en présence de la France, de l'Espagne, et du Maroc.

"Les deux groupes sont plus au moins équilibrés. Nous allons jouer l'Espagne, le Maroc puis la France dans le groupe A, mais quand nous nourrissons des ambitions et jouer les premiers rôles, nous devons disputer de grands matchs face à de fortes équipes.

Je peux vous dire que nous avons nos atouts et toutes nos chances que nous jouerons à fond", a réagi le coach national au site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

L'Algérie est désormais fixée sur ses adversaires au rendez-vous méditerranéen, connus au terme du tirage au sort effectué lundi soir à Oran. Le groupe B est composé quant à lui de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie, et du Portugal. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales.

Les rencontres du tournoi des JM se joueront au nouveau stade olympique d'Oran, Ahmed-Zabana, Sig, et Mers El-Hadjadj. "Nous allons jouer chez nous devant notre public et on compte énormément sur son soutien.

On sent qu'on va faire quelque chose dans ces JM", a ajouté l'ancien défenseur international. Et d'enchaîner : " il y aura de très belles prestations. Nous avons inculqué l'esprit de la gagne à nos joueurs et nous sommes déterminés à bien entamer le tournoi et atteindre nos objectifs". La sélection nationale des U18 sera en regroupement à la mi-juin avant de prendre ses quartiers au niveau du village méditerranéen vers le 20 juin 2022, conclut la FAF.



**LIVERPOOL**  
**Terrier pour remplacer Mané ?**

Jeu de chaises musicales en prévision ? Comme vous le savez, Robert Lewandowski souhaite quitter le Bayern Munich, qui a ciblé Sadio Mané pour le remplacer. Le Sénégalais veut lui aussi mettre fin à son aventure avec Liverpool, et les Reds semblent avoir identifié son potentiel successeur : Martin Terrier (25 ans, 37 matchs et 21 buts en L1 cette saison) !

Comme nous l'apprend le Daily Mirror ce mercredi, la saison XXL du Rennais en L1 n'est pas passée inaperçue du côté d'Anfield, où il est perçu comme le "joueur idéal pour remplacer Mané". Même poste, même polyvalence, et peut-être même un plus gros volume de jeu défensif pour le Tricolore, ce qui n'est pas négligeable dans une équipe dirigée par Jürgen Klopp. Tout colle, donc, d'autant plus que les Reds n'ont pas envie de payer une somme extravagante, et ils n'auront vraisemblablement pas à le faire avec un nom peu connu en Premier League.

Terrier, sous contrat jusqu'en 2025, est estimé à 25 M€ par le site spécialisé Transfermarkt, et cela pourrait correspondre au prix de son futur transfert. À moins que l'intérêt de Tottenham ne fasse grimper les enchères (voir ici). Ou que le joueur présélectionné en équipe de France décide de rester en Bretagne, ce qui n'est pas à écarter tant il s'y sent bien.



**VALENCE**  
**Gattuso en approche**

Déçu par les résultats du FC Valence, 9e de Liga, la propriétaire Peter Lim a licencié son président, Anil Murthy, ces dernières heures, et pourrait en faire de même avec l'entraîneur José Bordalas. Selon Mundo Deportivo, l'entrepreneur singapourien a récemment rencontré Gennaro Gattuso, à qui il pourrait confier l'équipe première. Libre depuis son départ de Naples, en mai 2021, le coach italien ne serait pas insensible à une première expérience en Liga pour tenter de redresser le club ché.



**REAL MADRID**

**Hazard ne baisse pas les bras**

Au fond du trou depuis son arrivée au Real Madrid, à l'été 2019, Eden Hazard (31 ans, 23 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) semble prêt à rebondir. Débarrassé d'une plaque en titane au niveau de la cheville, l'ailier belge estime qu'il peut enfin remonter la pente. "Je n'ai jamais eu envie de partir. Déjà, je sais que je peux apporter beaucoup. Si j'arrive à retrouver mon niveau. Je n'étais pas dans les meilleures dispositions pour m'exprimer pleinement sur le terrain. Le club le sait. Cela fait deux ans que je leur dis que ma plaque sur ma cheville me gênait. Il y a eu un souci sur la rééducation. Puis le confinement. Je ne vais pas revenir dessus. Il faut juste espérer que j'aurai des minutes de jeu et je redeviendrai le joueur que j'étais", a soutenu le Diable Rouge en conférence de presse.

**MONZA**  
**Berlusconi veut rapatrier Balotelli**

Exilé à l'Adana Demirspor cette saison, Mario Balotelli (31 ans, 31 matchs et 18 buts en championnat cette saison) est prêt à revenir dans son pays natal. Selon Silvio Berlusconi, l'attaquant italien est partant pour retourner à l'AC Monza, promue en Serie A. "Il y a eu Balotelli, il a dit qu'il voulait jouer pour nous. Nous sommes amis depuis longtemps. Je lui ai dit pour rire, parce que je ne sais pas s'il fera partie de nos plans : 'Est-ce que tu veux venir jouer à Monza'. Et il a dit : 'Demain'. Et j'ai dit : 'Non, on ne joue pas demain'", a soutenu l'ex-président du Milan AC pour Sport Mediaset.

**BAYERN**  
**Gnabry vise le Real**

En fin de contrat dans une année, Serge Gnabry (26 ans, 45 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) pense fort à un départ du Bayern Munich. D'après Goal, l'ailier allemand aimerait profiter du faux bond de Kylian Mbappé, qui a prolongé au Paris Saint-Germain, pour rejoindre le Real Madrid. Si Karim Benzema et Vinicius Jr sont indéboulonnables, une place pourrait être disponible sur l'aile droite de l'attaque suite au départ de Gareth Bale et malgré les présences de Rodrygo et Eden Hazard.

Estimé à 30 millions d'euros, l'ancien joueur d' Arsenal, qui coche toutes les cases (profil, âge, situation contractuelle), fait partie des cibles de la Maison Blanche



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général,  
responsable de la publication  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97»

**FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00

**FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## DÈCÈS DE BELAÏD MOHAND OUSSAÏD

### Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre et porte-parole de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, décédé mardi, dans lequel il a affirmé que l'Algérie perdait "un homme de presse de la trempe des grands, un homme de cette génération pionnière et chevronnée ayant servi son pays avec dévouement et abnégation à travers les différentes missions et responsabilités qu'il a eu à occuper".

"Allah a voulu que nous partagions avec vous la peine de la perte du défunt Mohand Oussaïd qui rejoignant son Créateur après avoir résisté à la maladie avec patience et foi. Avec son départ nous faisons nos adieux avec grande affliction à un professionnel de la presse de la trempe des grands, un homme de cette génération pionnière et chevronnée ayant servi son pays avec dévouement et abnégation à travers les différentes missions et responsabilités qu'il a eu à occuper, ambassadeur et ministre, en sus de ses apports à l'action politique", lit-on dans le message de condoléances. "Nous avons connu en le défunt, un homme nationaliste farouchement attaché à la loyauté envers sa patrie et sa nation, minutieux, en-

gagé et imprégné de la culture de l'Etat. Nous ne pouvons que nous résigner devant la volonté d'Allah le Tout Puissant", a écrit le Président Tebboune, invoquant le verset du Coran: "Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus".

"Face à cette épreuve et

en ces moments difficiles, je prie Allah le Tout Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde et vous prêter patience et réconfort. +A Allah nous appartenons+. O toi âme apaisée retourne vers ton seigneur satisfaite et agréée, entre donc parmi mes serviteurs et entre dans Mon paradis", a conclu le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE-CHINE

### M. Goudjil s'entretient avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil s'est entretenu par visioconférence avec M. Wang Yang, président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), avec lequel il a passé en revue les voies et moyens de promouvoir les relations bilatérales, au mieux des intérêts des deux peuples et des deux pays amis, a indiqué, mardi, un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

M. Goudjil a tenu une rencontre avec M. Wang Yang, président du CCPPC, lors de laquelle "les deux responsables ont rappelé les liens privilégiés et les relations bilatérales historiques unissant les deux pays, depuis le déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre jusqu'à ce jour, outre la position de soutien ferme de la République populaire de Chine à la lutte algérienne contre le joug colonial ainsi que les positions de l'Algérie indépendante en faveur du droit de la République populaire de Chine et sa contribution pour lui permettre de recouvrer son siège au Conseil de sécurité et sa place dans l'organisation internationale", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont, en outre, "échangé les vues sur l'état des relations bilatérales et les voies et moyens de les promouvoir au mieux des intérêts des deux peuples et des deux pays amis, à la lumière des hautes orientations des dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue chinois, M. Xi Jinping".

M. Wang Yang a fait part, dans ce contexte, de "la disposition de son pays à appuyer et à accompagner la démarche de l'Algérie Nouvelle, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la consolidation et la diversifi-

cation des domaines de coopération bilatérale au mieux des intérêts communs, en vue de réaliser davantage de réalisations". Saluant à ce propos "la décision du président de la République de consacrer l'année 2022 année du décollage économique, outre les mesures et dispositions prises favorisant le climat des investissements en Algérie, le responsable chinois a mis en exergue la disponibilité de son pays, la Chine, à amorcer un plan quinquennal de coopération avec l'Algérie, en vue de diversifier et renforcer la coopération commerciale, économique et scientifique, en concrétisation de l'accord de partenariat stratégique conclu entre les deux pays".

Pour sa part, M. Goudjil s'est félicité du lien d'amitié "profondément ancré dans l'histoire et des relations de "qualité" unissant les deux peuples et les deux pays dans les divers domaines, remontant à la Glorieuse Guerre de libération nationale. Il appelle, dans ce sens, à davantage de coordination et de concertation entre les gouvernements et les parlements des deux pays afin de trouver des mécanismes leur permettant de faire face aux futurs défis imposés par les changements dans le système mondial. Il faudra également, a-t-il poursuivi, définir la vision à adopter face à ce nouveau système ainsi que le concept de non-alignement de telle manière à préserver l'indépendance politique des Etats. "L'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a franchi de grands pas en vue de préserver l'indépendance de sa décision politique et la consolider par l'indépendance économique, l'objectif étant de mettre définitivement fin à la dépendance économique". Il a égale-

ment relevé "la nécessité d'une coordination entre les deux pays au niveau continental dans les domaines commercial et économique, en jetant les bases d'une coopération tripartite qui permettrait à l'Afrique de réaliser une véritable indépendance économique, et subséquemment, une indépendance politique".

Les deux parties ont également évoqué des questions internationales d'intérêt commun, au Sahel, en Afrique et dans le monde. A cet effet, "le président du Conseil a qualifié de primordial le respect de la souveraineté des Etats et le soutien des peuples opprimés, en se conformant aux Chartes onusiennes et à la Légalité internationale".

Réitérant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant aux frontières de 1967, avec Al-Qods pour capitale, M. Goudjil a rappelé le soutien apporté par l'Algérie au peuple libyen pour l'édification de son Etat, loin de toute ingérence étrangère, et la position de l'Algérie en faveur du droit indéfectible et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le respect de la souveraineté des Etats et le soutien aux peuples opprimés "ne saurait se concrétiser sans le respect des droits de l'Homme, à l'instar de la liberté d'expression, des principes utilisés - malheureusement - à mauvais escient par certains Etats contre les Etats faibles ou ceux qui ne gravitent pas autour de leur orbite pour tirer les ficelles et influencer leurs positions", a-t-il expliqué. "Depuis l'indépendance, l'Algérie n'a eu de cesse de défendre avec ferveur le respect des droits de l'Homme et de la liberté d'expression, tout en soutenant l'indépendance et l'autodétermination des peuples", a-t-il soutenu.

## ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

### Lamamra reçoit l'envoyé spécial de l'UE pour le Sahel

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu mardi, l'Envoyé spécial de l'Union européenne(UE) pour le Sahel, Mme Emanuela Claudia Del Re qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre du dialogue politique sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Les discussions ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'UE pour la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, et plus particulièrement dans la région sahélo-saharienne qui fait face à d'immenses défis d'ordre politique, sécuritaire et économique. L'objectif étant de favoriser des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique, avec un soutien plus actif des partenaires étrangers, dont notamment l'UE", précise la même source.

Le ministère note, en outre,

que "les deux parties ont, également, abordé la situation au Mali à la lumière des efforts en cours visant, d'une part, à redynamiser le processus de mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger et, d'autre part, favoriser le consensus sur la période de transition en vue de la restauration d'un ordre constitutionnel démocratique dans ce pays".

"A cet égard, l'Envoyé spécial de l'UE a tenu à saluer le rôle important de l'Algérie en sa double capacité de Chef de la Médiation Internationale et de Président du Comité de Suivi de l'Accord, et son engagement sincère en faveur d'un Mali uni, stable, démocratique et prospère", relève le communiqué.

"Enfin, les deux parties sont convenues de la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'UE sur ces questions d'intérêt commun et de multiplier les contacts à tous les niveaux", conclut le ministère.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### Poursuite des discussions sur la demande d'augmentation de livraisons de gaz (ministère)

Les travaux du Comité bilatéral énergie et mines algéro-tunisien, tenus mardi à Alger, ont été sanctionnés par la signature d'un procès-verbal qui prévoit notamment la poursuite des discussions autour de la demande tunisienne d'augmentation des volumes contractuels des livraisons de gaz naturel, des quantités en GPL et en gaz butane, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines.

Co-présidés par le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, et la ministre tunisienne de l'Industrie, de l'énergie et des mines, Neila Nouira Gongi, en présence des membres des deux délégations, les travaux de ce Comité bilatéral, ont été tenus au siège du ministère de l'Énergie et des mines, précise la même source. Lors de cette réunion, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales qualifiées "d'historiques et profondes", ainsi que les voies et moyens de les renforcer et de les développer, notamment dans les domaines de l'énergie et des mines.

Elles ont également abordé l'état d'avancement et l'évolution des projets et des contrats en cours, ainsi que les opportunités de coopération entre les entreprises du secteur énergétique et minier dans les deux pays, a-t-on souligné de même source.

Les travaux de ce Comité bilatéral ont abouti à la signature d'un procès-verbal qui prévoit "la poursuite des discussions et les consultations autour de la demande d'augmentation des volumes contractuels des livraisons de gaz naturel pour satisfaire la demande tunisienne, ainsi que la demande d'augmentation des quantités en GPL et en gaz butane", ajoute le document. Le procès-verbal comprend également l'examen par la partie algérienne des mesures portant le renforcement de la société mixte dans l'amont pétrolier entre Sonatrach et l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP), ainsi que l'examen par le Groupe Sonatrach des nouvelles propositions de blocs d'exploration en Tunisie", a précisé le communiqué. Ce procès-verbal prévoit aussi "la demande de développement des capacités d'interconnexion pour consolider le système électrique, ainsi que l'examen des possibilités de coopération dans le domaine minier, notamment l'exploitation et la transformation de produits phosphatés, ainsi qu'en matière d'échanges d'expérience, de la formation et les énergies renouvelables".

"Ces demandes et accords seront soumis à l'appréciation de Monsieur le Président de la République", conclut le communiqué.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

### Mise en échec de tentatives d'introduction de plus 6 quintaux de drogue via les frontières avec le Maroc (MDN)

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déjoué des tentatives d'introduction de plus de six quintaux de drogues à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 25 au 31 mai, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 25 au 31 mai 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à tra-

vers tout le territoire national", précise la même source, relevant que "dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, à Tébessa et Skikda, trois (03) bombes de confection artisanale". "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régions militaires, 3 narcotrafiquants ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 6 quintaux et 36 ki-

logrammes de kif traité", indique le communiqué du MDN, ajoutant que "26 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 118,5 kilogrammes de la même substance et 41 627 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires". Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam, Djanet et Tindouf, 183 individus et saisi 19 véhicules, 229 groupes électrogènes, 117 marteaux-piqueurs et des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 4 autres individus ont été appréhendés et 3 fusils de chasse, un (01) pistolet automatique et 36

464 paquets de tabacs ont été saisis à Ouargla, El-Oued, In Amenas et Sétif". Selon la même source, "les Garde-frontières ont déjoué avec les services de la Sûreté nationale, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 61248 litres à Tamanrasset, Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras", ajoute le communiqué du MDN, relevant que dans un autre contexte, "les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 17 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 324 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".